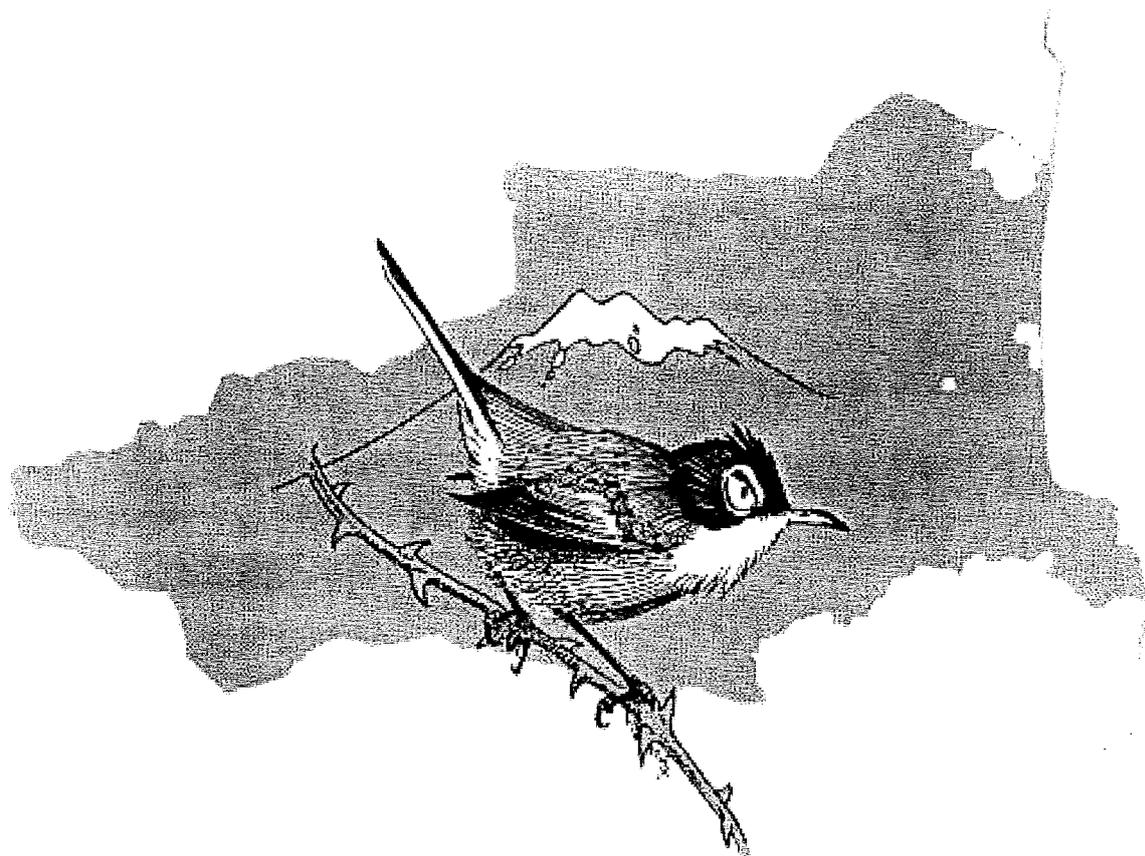


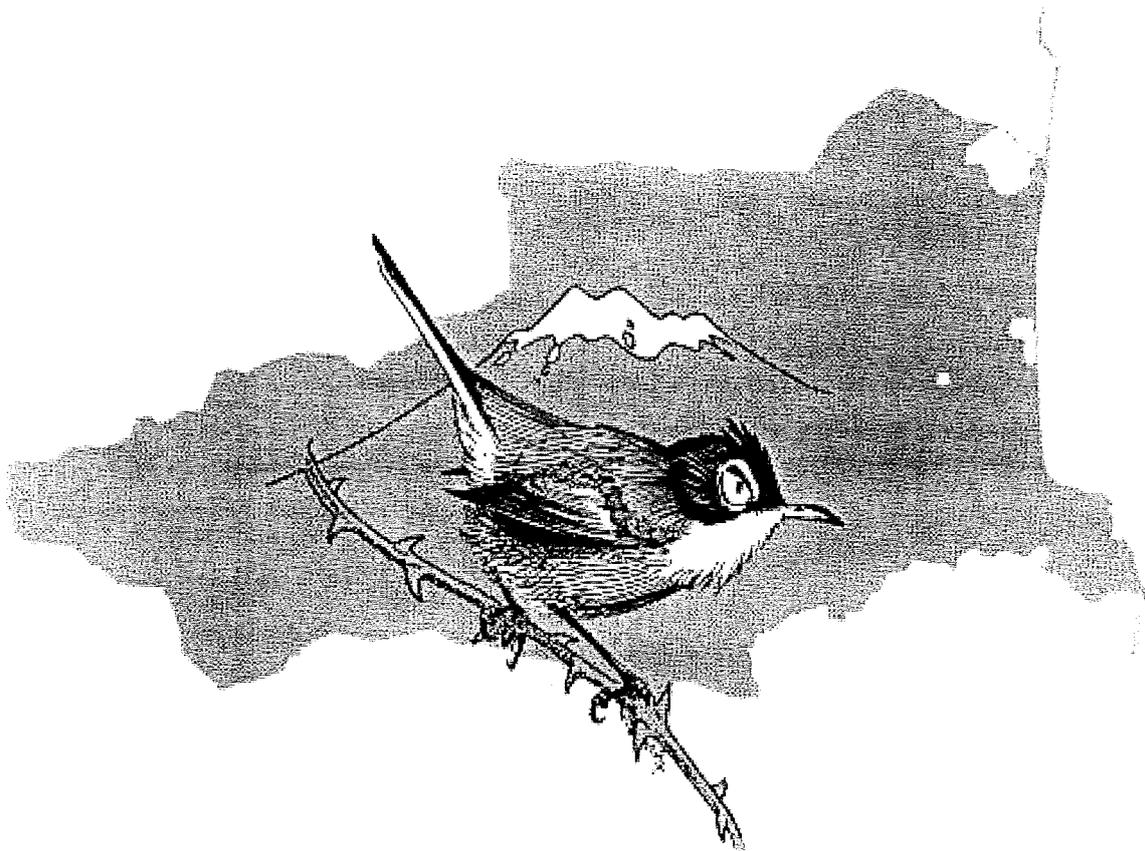
**GROUPE ORNITHOLOGIQUE
DU ROUSSILLON**



**TOME II
LA MELANO'**

N°7 (1990)...../.....N°10 (1995)

GROUPE ORNITHOLOGIQUE DU ROUSSILLON



LA MELANO'

Bulletin N° 7

Année 1990



GROUPE ORNITHOLOGIQUE DU ROUSSILLON
B.P.75
66751 ST CYPRIEN VILLAGE CEDEX

Président : Roger PRODON
Vice président: Luce AFFRE
Secrétaire : Yves ALEMAN Adjoint : Michel CAMBRONY
Trésorier : Jacques DALMAU Adjoint : Jean Pierre POMPIDOR

Directeur de publication : Roger PRODON.

Le comité de lecture de Groupe Ornithologique du Roussillon se réserve le droit d'accepter, de modifier ou de refuser les manuscrits qui lui sont proposés.

Le GOR ne prend sous sa responsabilité aucune des opinions émises par les auteurs des articles insérés dans le bulletin.

Le reproduction, sans indication de source ni de noms d'auteurs des articles et dessins publiés dans le bulletin est interdite.

SOMMAIRE

<u>Y.Aleman et P.A.Dejaifve</u> : Introduction.....	1-2
<u>J.Perino</u> : "Prats i Prade", intérêt ornithologique d'un bocage de la plaine du Roussillon.....	3-15
<u>Y.Aleman et J.Dalmai</u> : La Chouette chevêche (<u>Athene noctua</u>) dans les Pyrénées-Orientales. 1- Les sites de nidification.	16-27
<u>J.P.Pompidor</u> : Tentative de dénombrement de la population nicheuse d'Accipitriformes et de Falconiformes des Pyrénées-Roussillon.....	28-38
<u>P.A.Dejaifve</u> : Passage automnal du Guêpier d'Europe (Merops - apiaster) au niveau des cols des Pyrénées-Orientales.....	39-44
<u>J.P.Pompidor</u> : Rapport sur la destruction des rapaces.....	45-56
<u>M.Cambrony</u> : L'Etourneau unicolor (<u>Sturnus unicolor</u>) , une nouvelle espèce pour l'avifaune des Pyrénées-Orientales....	57-63
<u>P.A.Dejaifve</u> : Addendum à "Historique et grandeur des populations nicheuses de Choucas des tours (<u>Corvus monedula</u>) dans les Pyrénées-Orientales.....	64

Illustrations de M.Cambrony

INTRODUCTION

Le Groupe Ornithologique du Roussillon est une association à but non lucratif qui regroupe, dans les Pyrénées-Orientales et les régions voisines, toutes les personnes dont les buts sont d'agir en faveur de la protection des vertébrés sauvages et de leurs milieux.

- Dans ce cadre, les 3 principaux objectifs du GOR sont :
- promouvoir et coordonner des études sur la faune locale
 - participer à des actions de protection des espèces et de leurs milieux
 - vulgariser les connaissances naturalistes par le biais d'actions d'initiation du public .

Ainsi, depuis le début de 1990 et dans chacun de ces domaines, le GOR a entamé ou poursuivi les actions suivantes :

RECHERCHE ET ETUDES SUR LA FAUNE :

- Traquet oreillard sur le Causse de Thuir (P.Mach)
- suivi de la nidification des Laridés (Y.Aleman, J.Dalmau et G.Wadenski)
- Chouette chevêche dans les environs de Canet (Y.Aleman, J.Dalmau)
- rapaces diurnes (J.P.Pompidor)
- comptages des oiseaux d'eau hivernants (GOR)
- suivi des migrations (GOR)
- réactualisation de l'avifaune des P.O. (GOR: Pucidés ,Laridés)
- suivi de la nidification du Rollier et du Petit Gravelot(GOR)
- transect Canigou-Méditerranée (GOR)
- recensements BIROE et enquêtes LPO (GOR)

A cette liste, il convient d'ajouter l'achèvement de l'enquête pour l'Atlas ornithologique du massif du Canigou, à ce jour, la plus importante lancée par les ornithologues locaux sous l'impulsion de P.A.Dejaifve et R.Prodon.

PROTECTION :

- participation à l'opération "Refuges LPO"
- récupération d'oiseaux blessés et convoyage aux centres de soins et de réhabilitation régionaux
- études pour mesures d'arrêtés de Biotopes
- intervention sur le terrain notamment pour préserver des haies et talus lors d'opérations de remembrement agricole.

SENSIBILISATION ET INITIATION :

- organisation d'une dizaine de sorties ouvertes à tous
- réalisation d'un autocollant à l'effigie du GOR
- édition de documents (feuilles de liaison, bulletin..)
- publication d'articles dans les quotidiens
- animation de réunions d'initiation à la reconnaissance de la faune locale (diaporamas, films...)
- actions pédagogiques dans les écoles.

Ces différentes actions auprès du public ont permis à l'ancienne section ornithologique de l'Ass. Ch. Flahaut , devenu GOR depuis le 08/02/1990, de doubler le nombre de ses adhérents en moins de 6 mois.

Ce constat nous incite a poursuivre dans cette voie et ce bulletin, avec son nouveau look (la Mélando a chassé la Mélanocéphale) illustre cette volonté. Nous vous en souhaitons bonne lecture.

Y.Aleman et P.A.Dejaifve.

"PRATS i PRADE"

INTERET ORNITHOLOGIQUE D'UN BOCAGE DE LA PLAINE DU ROUSSILLON

par Jacques PERINO

La plaine du Roussillon est parsemée de dépressions arrière-littorales, témoins d'un passé lagunaire : Bages, Montescot, Canohes, autrefois Villeneuve de la Raho, et Thuir-Llupia, ont ainsi leur "PRADE". Le toponyme répandu et francisé (**Prada** en catalan) désigne une zone de prés ("**prats**") plus ou moins inondables, encadrés par un réseau de haies et de fossés de drainage ("**agullas**").

Ces prairies inondables ne constituent pas à proprement parler un milieu naturel, puisqu'elles résultent du drainage de marécages - oeuvre des anciens, parfois attribuée à des communautés religieuses - et d'un pastoralisme de longue date.

Semi-naturelles donc nos "**Pradas**" ? Peut-être, mais ô combien originales sur le plan paysager : ces véritables **îlots bocagers** encerclés par les "**vignés**" ne manquent pas de surprendre le visiteur et de rappeler des contrées plus atlantiques que méditerranéennes.

Pour les naturalistes, chaque sortie réserve son lot de surprises, révélant la richesse biologique et, plus particulièrement l'**intérêt ornithologique de ce type de milieu**.

1 - L'exemple de la PRADE de THUIR-LLUPIA

Depuis 1981, nous nous sommes intéressés au lieu-dit "**Les Prats**" ou encore "**La Prade**" sis sur les communes de THUIR et de LLUPIA, effectuant des relevés en toute saisons. Ce travail auquel ont participé plusieurs membres du Groupe Ornithologique du Roussillon a permis de recenser 110 espèces d'oiseaux, sur la centaine d'hectares représentés par notre zone d'étude.

Au-delà du simple inventaire (cf. annexe), nous avons tenté d'examiner ce qui fait l'intérêt du site pour l'avifaune. Avant de discuter cette question (cf 2) nous présenterons la synthèse de nos observations au travers de la diversité spécifique observée tout au long de l'année (cf 1.1 et 1.2), et de la structure de la population (cf 1.3). Nous mettrons également en évidence les espèces ou groupe d'espèces dont la présence sur le site mérite d'être mentionnée (cf1.4).

1.1 - Diversité spécifique par saison ornithologique

Le découpage du cycle annuel retenu pour cette approche coïncide à quelques jours près avec celui proposé par BLONDEL (in Synécologie des passereaux méditerranéens) :

- 1/12 au 20/02 Saison hivernale
- 21/02 au 31/03 Saison prévernale
- 1/04 au 20/05 Saison vernale
- 21/05 au 20/07 Saison estivale
- 21/07 au 30/09 Saison automnale
- 31/09 au 30/11 Saison préhivernale

La **figure 1** représente le nombre d'espèces rencontré pour chacune des saisons ornithologiques.

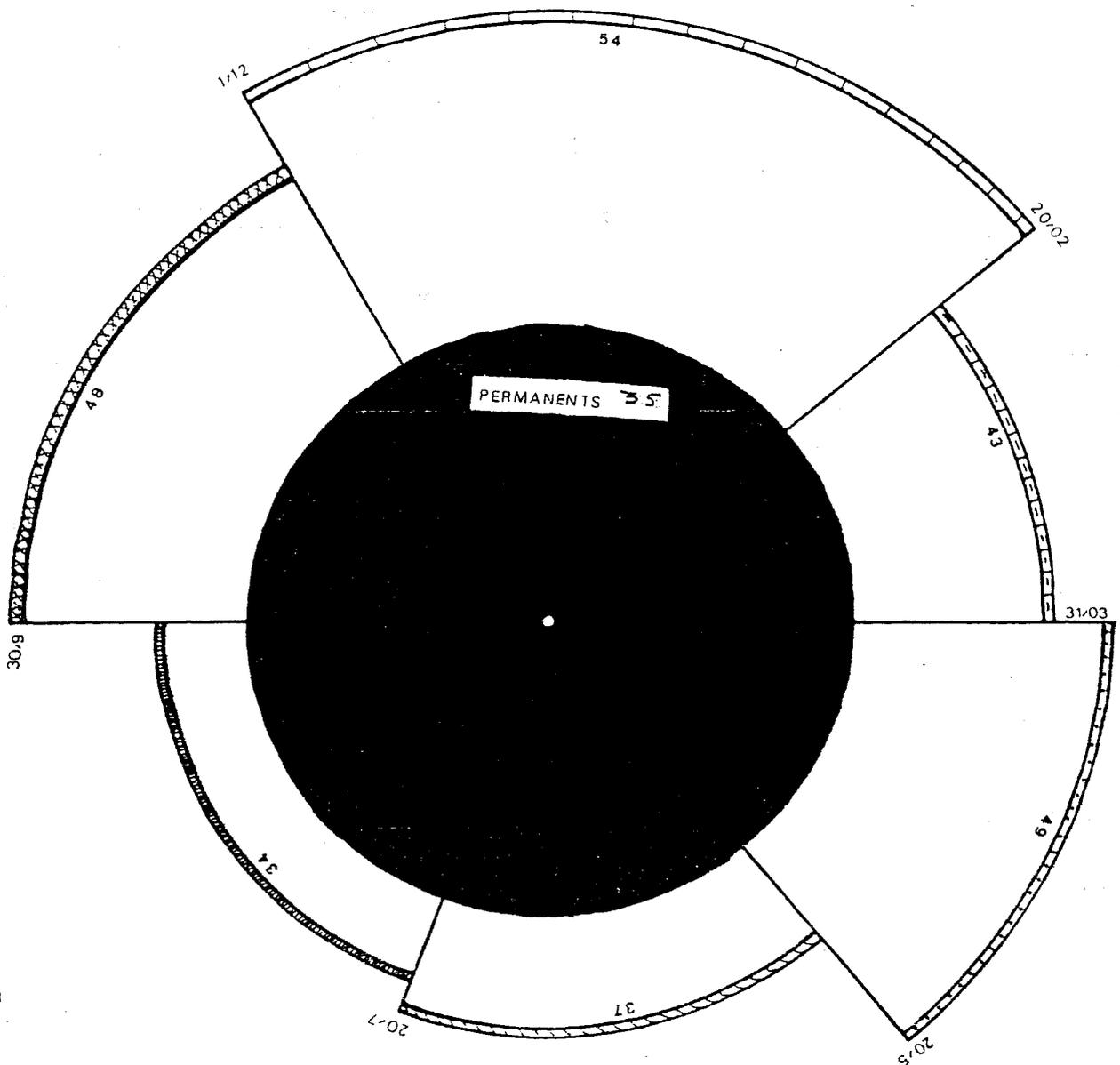


Fig. 1 :

Diversité spécifique par saison ornithologique

1.2 - Diversité spécifique par décade : **figure 2**

Cette analyse, plus fine que la précédente, permet de mieux cerner la période de l'année la plus attractive pour l'avifaune. Compte tenu de la fréquence de nos sorties, cette deuxième approche peut être considérée comme fiable.

C'est la période 20 Décembre-1er Mars qui s'avère la plus diversifiée, puisqu'au cours de chacune des 7 décades consécutives, ce sont plus de 40 espèces qui peuvent être présentes sur le site, avec un maximum de 50 espèces pour la 3ème décade de décembre.

Ce constat permet d'affirmer l'importance stratégique de notre zone d'étude pour un grand nombre d'espèces hivernantes.

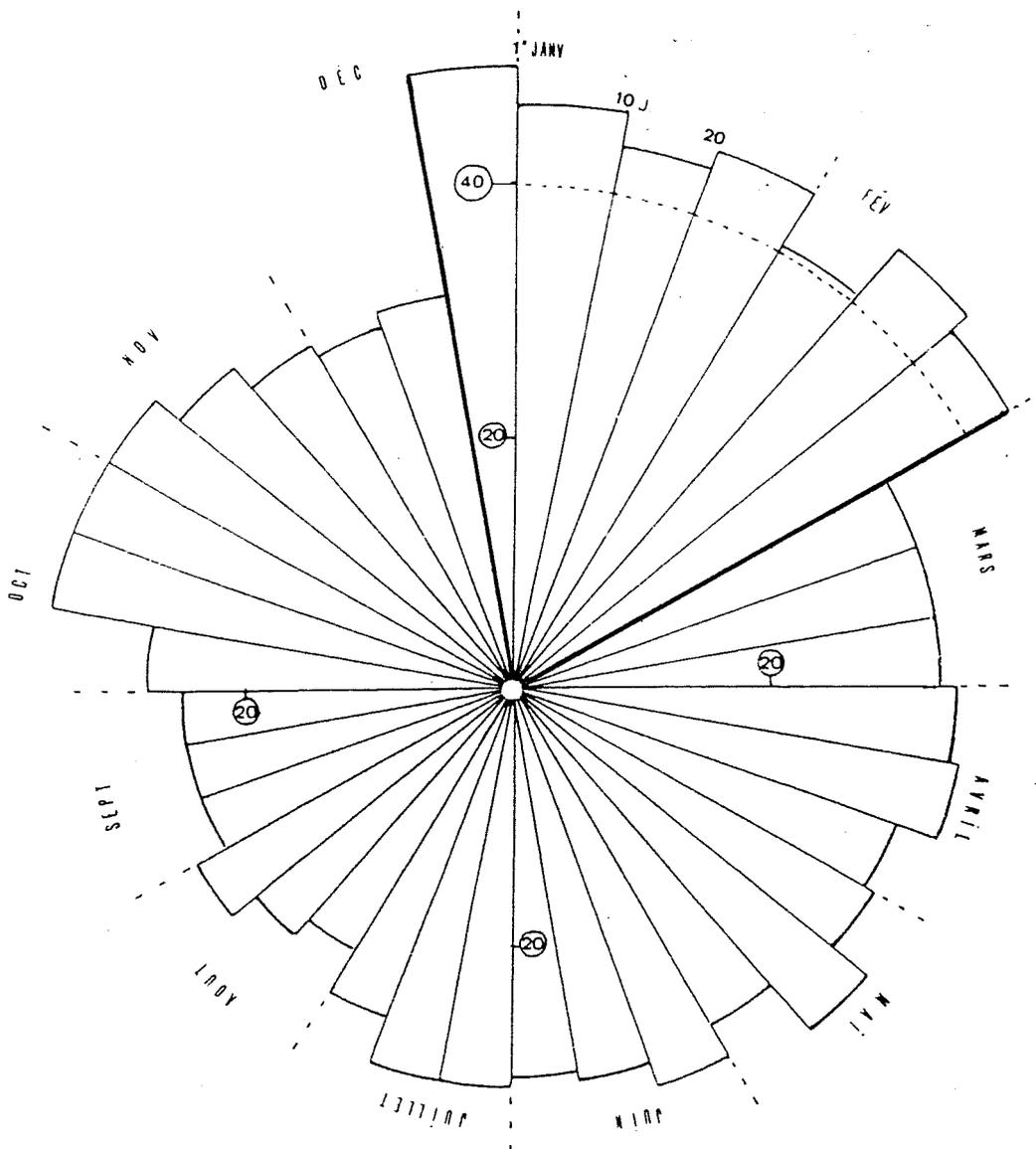


Fig. 2: Diversité spécifique par décade

1.3 - Structure de la Population : **figure 3**

Dans le tableau ci-après, les espèces ont été réparties suivant leur statut. La population des espèces dites hivernantes soit 28 % vient confirmer la remarque précédente (cf 1.2). Mais, il faut également prendre en compte les **migrateurs** : **25,5 %** pour apprécier à sa juste valeur l'importance du site pour les oiseaux non-nicheurs, qui représentent pratiquement 60 % des espèces.

Il est à noter par ailleurs, que nos prospections actuelles contribuent à accentuer cette structure, puisque les espèces nouvellement inventoriées sont hivernantes ou migratrices.

Fig n° 3 - Structure de l'avifaune - Répartition par statut

STATUT	NOMBRE D'ESPECES	%
- Permanents	35	32
- Estivants nicheurs	10	9
Sous-total NICHEURS (1)	45	41
- Estivants non-nicheurs	6	5,5
- Migrateurs	28	25,5
- Hivernants	31	28
Sous-total NON-NICHEURS (2)	65	59
TOTAL (1 + 2)	110	100

1.4 - Commentaires

A cette diversité hivernale, s'ajoute un intérêt quant aux espèces visibles sur le site. C'est en effet à cette période que s'observent en plus grand nombre :

- les limicoles représentés par 10 espèces.
- les grands échassiers, 5 espèces : 4 ardeidés ainsi que la Cigogne blanche (Ciconia ciconia).

- les 12 espèces de rapaces : témoignent également de l'intérêt du site ; les haies riches en arbres creux accueillent en effet :

- 5 espèces de rapaces nocturnes nicheurs.
- Quant aux 7 rapaces diurnes, 5 utilisent le milieu le temps d'une étape migratoire. Le premier hivernage de l'aigle botté (Hieraaetus pennatus) au cours de l'hiver 89/90 mérite une mention particulière eu égard aux effectifs de cette espèce sur le plan national (200 couples nicheurs seulement !).

L'attrait qu'exerce la **Prade** sur les rapaces est du pour l'essentiel à l'abondance des populations de micromammifères qui peuplent les prairies (campagnols) et les haies (mulots).

Nous ne saurions sous-estimer les passereaux qui sont en fait le groupe le mieux représenté :

La nidification régulière du rouge-gorge (Erithacus rubecula) est loin d'être chose banale pour la Plaine du Roussillon. Il en est de même pour les apparitions du pic épeiche (Dendrocops major), ainsi que pour la cisticole des joncs (Cisticola juncidis) dont le retour ne saurait tarder après son élimination lors des hivers rigoureux 86/87.

Quant aux comportements de la Rousserolle turdoïde (Acrocephalus arundinaceus) et autre craquètement de la Cigogne blanche (3 individus paragent en Juin 87 com or. Alain MICHEL), ils sont autant d'espoir que de certitudes :

La Prade est bien une zone humide... Les oiseaux ne s'y trompent pas.

2 - DISCUSSION

Après cette présentation au travers de laquelle nous avons tenté de synthétiser 9 années d'observations, il peut être intéressant de discuter les raisons de l'intérêt du site sur le plan ornithologique.

La situation géographique de la **PRADE** peut-elle apporter un début d'explication ? (Fig n° 4)

Le Roussillon, et plus particulièrement son littoral, correspond en effet à un couloir migratoire surtout pré-nuptial. Notre zone d'étude située à moins de 20 kms de la côte bénéficie certainement de quelques retombées.

Plus près encore, s'élèvent à l'ouest les premiers reliefs des Aspres à tel point que le bocage de la **PRADE** apparaît à la charnière de La Plaine du Roussillon et des contreforts pyrénéens. Cette zone de contact propice aux ascendances, constitue à l'évidence un point de passage apprécié des rapaces et autres grands voiliers.

Mais ces deux arguments ne nous semblent pas déterminants.

Trois autres facteurs doivent être pris en considération et discutés :

- le caractère humide
- "l'insularité"
- la réserve de chasse

2.1 - Le caractère humide

Si l'on peut contester la qualité du milieu naturel au paysage de bocage (cf supra), il est indiscutable par contre que nous sommes ici en présence de ZONES HUMIDES. Les sondages effectués montrent que la nappe phréatique affleure à moins d'un mètre sous la plus grande partie des prairies. Lors des pluies d'automne, le réseau hydrographique submerge les berges et inonde les près qui peuvent demeurer plusieurs semaines sous 10 à 20 cms d'eau, du fait du peu de perméabilité du sol.

Trois mares temporaires (cf Fig n° 5) peuvent se maintenir d'Octobre à Mai, et permettre à l'occasion la nidification du petit gravelot (Charadrius dubius), et accueillir plus régulièrement le héron cendré (Ardéa cinérea), les bécassines des marais (Gallinago gallinago) ou encore la sarcelle d'hiver (Anas crecca).

L'humidité de la Prade apparaît constituer le facteur attractif majeur pour l'avifaune migratrice et hivernante. Il faut à l'évidence entretenir ce caractère. Remis en état, le réseau de vannes utilisé autrefois à des fins d'irrigation, pourrait permettre de garantir un niveau d'humidité minimum pour accueillir les espèces inféodées aux zones humides. La mise hors d'eau des prairies, envisagée dans la perspective de la création d'un parcours de golf se traduirait à court terme par un appauvrissement ornithologique.

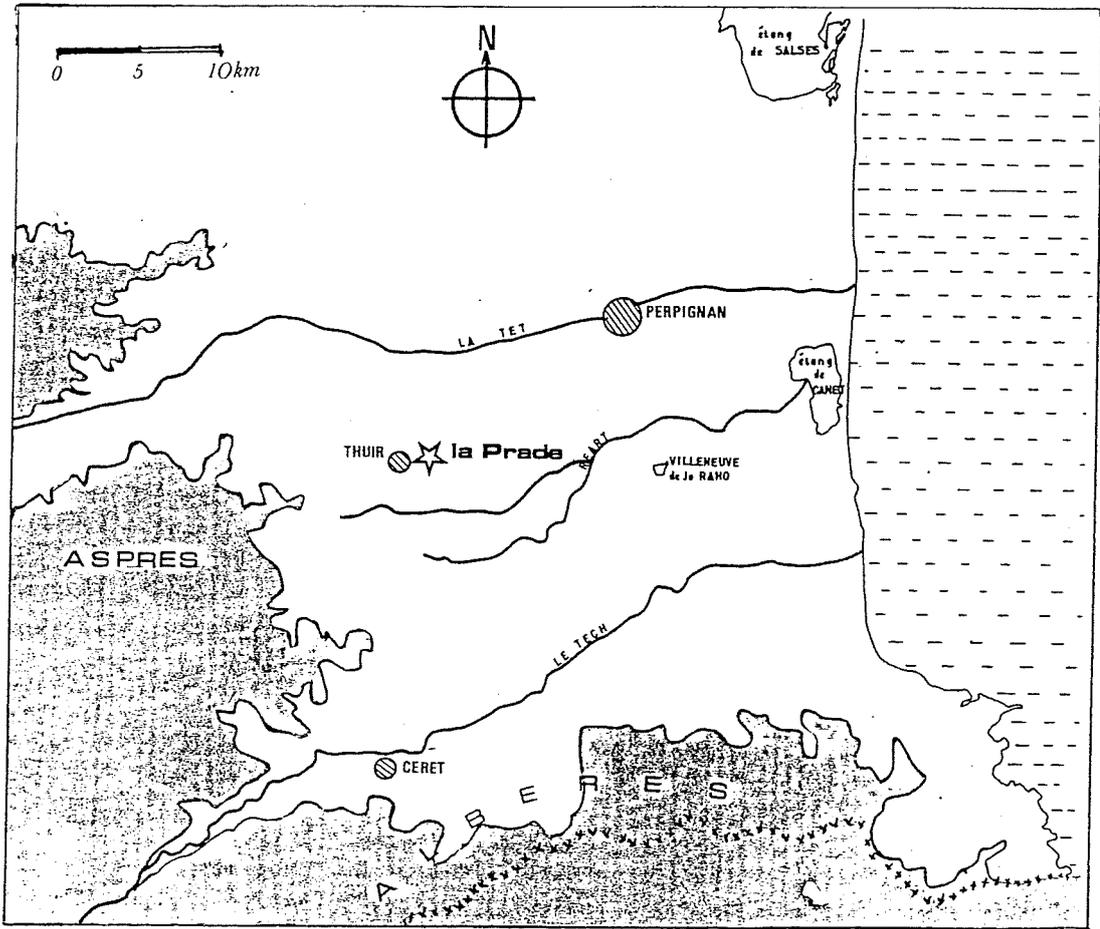


Fig.4: Situation géographique .

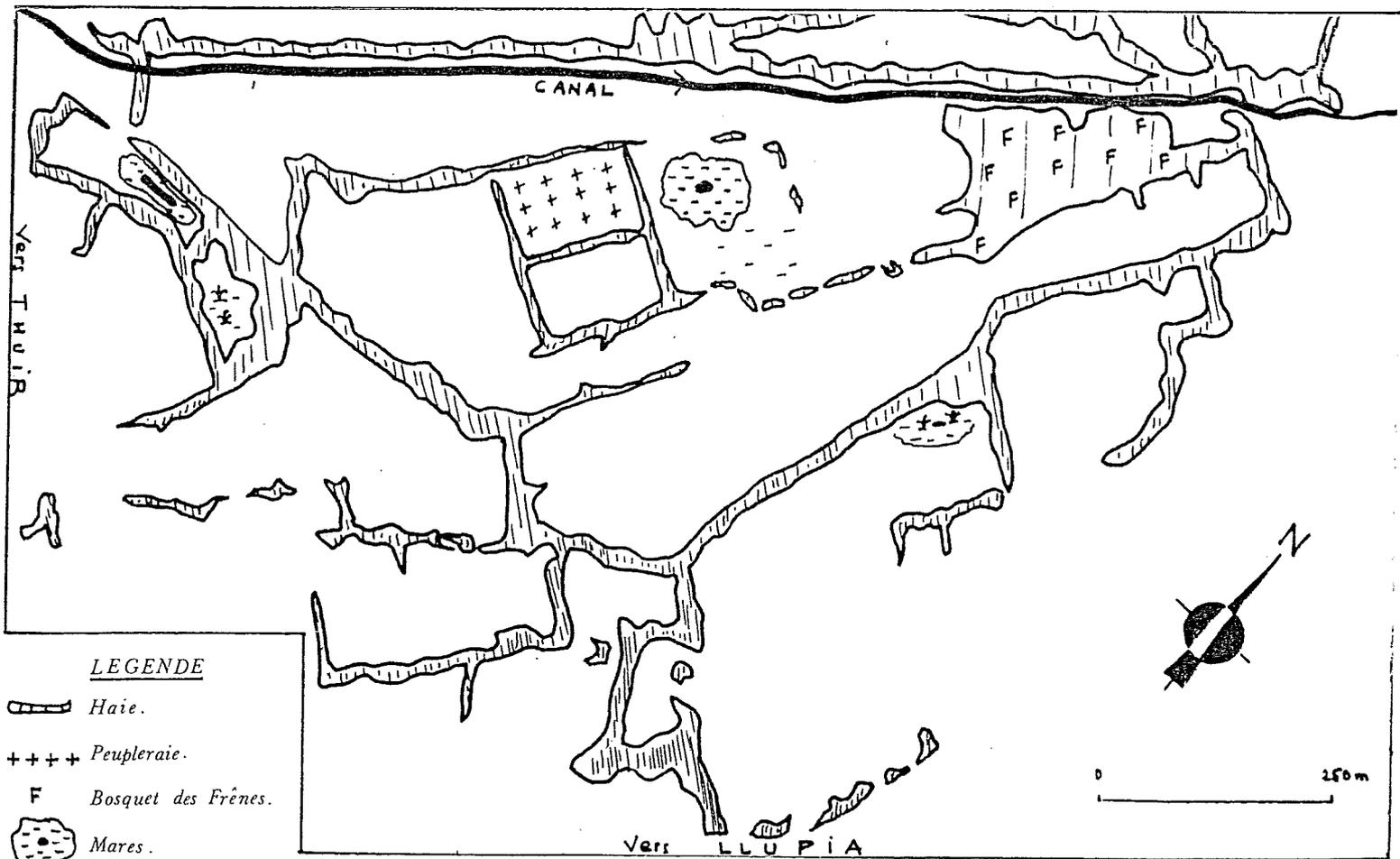


Fig.5 : LA PRADE - Eléments du paysage.

2.2 - "L'insularité"

L'observation des photographies aériennes met en évidence le contraste de notre îlot bocager foncé, au milieu du parcellaire viticole. Pour la végétation comme pour l'avifaune, la **PRADE** est tout à fait comparable à un îlot préservé des transformations anthropiques excessives auxquelles sont soumis les espaces cultivés environnants.

Cette préservation a permis le maintien d'une plus grande diversité biologique à tous les stades de la chaîne alimentaire :

- abondance des invertébrés du sol et du bois
- conditions favorables aux micromammifères...

Face à cela, les espaces agricoles environnants n'ont que peu d'atout à proposer, favorisant la concentration de la faune dont les oiseaux sur la zone d'étude.

2.3 - La réserve de chasse

Les chasseurs ne manquent pas de vous raconter tout "ce qui se tirait dans le temps à la **PRADE**" : outardes canepetières (Otis tarda), râles de genêts (Crex crex), ... pouvaient après-guerre figurer au tableau de chasse, sans parler des canards de toutes plumes.

Aujourd'hui, nous pensons que compte tenu de l'accroissement de la pression de chasse, le classement en réserve de chasse est une nécessité. Ce choix permet chaque année à bien des espèces de séjourner sur le site... qui se trouve conforté de ce fait dans sa fonction d'îlot refuge !

CONCLUSION

A partir de neuf années d'observations, nous avons tenté de mettre en évidence l'intérêt ornithologique des zones humides intérieures de la Plaine du Roussillon, au travers de l'étude de LA PRADE de THUIR-LLUPIA.

Cet exemple illustre le rôle stratégique que jouent ces quelques centaines d'hectares de prairies inondables et de haies, pour de nombreuses espèces migratrices et hivernantes - qu'elles soient inféodées aux zones humides ou non -, et confirme la richesse biologique des paysages de bocage qui apparaissent là aussi comme des espaces ou peuvent cohabiter les activités humaines (pastoralisme) et une nature diversifiée.

Au delà des 110 espèces d'oiseaux recensées, il faut savoir que plus de 20 espèces de mammifères, 9 d'amphibiens et autant de reptiles font également partie de la faune caractéristique de ces milieux.

Pourtant, si l'inscription à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF) témoigne de la reconnaissance de son intérêt écologique, cette distinction ne confère à la PRADE de THUIR-LLUPIA aucune protection particulière, vis à vis des projets d'aménagement dont elle périodiquement l'objet. Elle ne peut alors compter que sur l'engagement de ceux qui ont appris à la CONNAITRE... pour mieux la PROTEGER.

Je remercie Pierre MACH, Alain MICHEL, Claude NOVOA Yves ALEMAN... et tous les membres du G.O.R. qui m'ont transmis leurs observations, ainsi que toutes celles et ceux qui sont intervenus dans l'enquête publique, contribuant efficacement à la préservation d'une de nos dernières zones humides de la Plaine du Roussillon.

Adresse du Groupe d'Etude pour la Sauvegarde de la Prade
19 Rue Joan Cayrol 66300 THUIR

Bibliographie :

- BLONDEL Jacques : "Synécologie des passereaux résidents et migrateurs dans le midi méditerranéen français" - CRDP Marseille 1969
- G.O.R. : Liste provisoire des oiseaux des P.O. - La mélanocéphale N° 3
- Bureau d'Investigation Géotechnique : "Etude du sol de la Prade" 1982
- SANUY Roger : Golf des Prats - Etude d'impact - THUIR 1989

Codification statut : 1 = Hivernant ; 2 = Migrateur ;
3 = Permanent ; 4 = Estivant nicheur ; 5 = Estivant-non-nicheur.

Stat. = Stationnement

Ali. = Alimentation 1= type d'utilisation du milieu

Rep. = Reproduction par l'espèce

ESPECE	STATUT	STAT.	ALI.	REP.	ESPECE	STATUT	STAT.	ALI.	REP.
HERON CENDRE	1	1	1		HUPPE	4	1	1	1
HERON POURPRE	2	1			PIC-VERT	3	1	1	1
AIGRETTE GARZETTE	1	1			PIC EPEICHE	1	1	1	
HERON GARDE-BOEUF	1	1	1		COCHEVIS HUPPE	3	1	1	1
CIGOGNE BLANCHE	2	1	1		ALOUETTE LULU	2	1	1	
CANARD COLVERT	2	1			ALOUETTE DES CHAMPS	2	1	1	
SARCELLE D'HIVER	1	1	1		HIRONDELLE DE RIVAGE	2	1	1	
AIGLE BOTTE	1	1	1		HIRONDELLE DE CHEMINEE	5	1	1	
BUSE VARIABLE	3	1	1	1	HIRONDELLE DE FENETRE	5	1	1	
EPERVIER D'EUROPE	2	1	1		PIPIT DES ARBRES	2	1	1	
MILAN NOIR	2	1			PIPIT FARLOUSE	1	1	1	
BUSARD DES ROSEAUX	2	1			PIPIT SPIONCELLE	2	1	1	
BUSARD CENDRE	2	1			BERGERONNETTE DES RUISSEAUX	1	1	1	
CIRCAETE	5	1	1		BERGERONNETTE GRISE	3	1	1	
FAUCON HOBBEREAU	2		1		PIE GRIECHE A TETE ROUSSE	4	1	1	1
FAUCON CRECERELLE	3	1	1	1	TROGLODYTE	3	1	1	1
PERDRIX ROUGE	3	1	1	1	ACCENTEUR MOUCHET	1	1	1	
FAISAN DE COLCHIDE	3	1	1	1	TRAQUET PATRE	3	1	1	1
MARQUETTE PONCTUEE	1	1	1		TRAQUET MOTTEUX	2	1	1	
POULE D'EAU	3	1	1	1	ROUGEQUEUE NOIR	2	1	1	
VANNEAU HUPPE	1	1	1		ROUGEQUEUE A FRONT BLANC	2	1	1	
PETIT GRAVELOT	4	1	1	1	ROUGEGORGE	3	1	1	1
BECASSINE DES MARAIS	1	1	1		ROSSIGNOL PHILOMELE	4	1	1	1
BECASSE DES BOIS	1	1	1		GRIVE LITORNE	1	1	1	
COURLIS CENDRE	1	1	1		MERLE NOIR	3	1	1	1
BARGE A QUEUE NOIRE	2	1	1		GRIVE MAUVIS	1	1	1	
CHEVALIER GUIGNETTE	2	1	1		GRIVE MUSICIENNE	1	1	1	
CHEVALIER COMBATTANT	2	1	1		GRIVE DRAINE	1	1	1	
CHEVALIER CUL-BLANC	1	1	1		BOUSCARLE DE CETTI	3	1	1	1
GOELAND ARGENTE	1	1	1		ROUSSEROLLE TURDOIDE	2	1	1	
MOUETTE RIEUSE	1	1	1		FAUVETTE A TETE NOIRE	4	1	1	1
PIGEON BISET	2	1	1		FAUVETTE GRISSETTE	2	1	1	
PIGEON COLOMBIN	2	1	1		FAUVETTE MELANOCEPHALE	3	1	1	1
PIGEON RAMIER	3	1	1	1	CISTICOLE DES JONCS	3	1	1	1
TOURTERELLE DES BOIS	4	1	1	1	POUILLOT FITIS	2	1	1	
COUCOU GRIS	4	1	1	1	POUILLOT VELOCE	1	1	1	
COUCOU-SEAI	5	1	1		POUILLOT SIFFLEUR	2	1	1	
HIBOU MOYEN-DUC	3	1	1	1	ROITELET TRIPLE BANDEAU	1	1	1	
HIBOU PETIT-DUC	4	1	1	1	GOBEMOUCHE NOIR	2	1	1	
CHOUETTE CHEVECHE	3	1	1	1	GOBEMOUCHE GRIS	4	1	1	
CHOUETTE HULOTTE	3	1	1	1	MESANGE A LONGUE QUEUE	3	1	1	
CHOUETTE EFFRAIE	3	1	1	1	MESANGE NONNETTE	1	1	1	
MARTINET NOIR	5		1		MESANGE BLEUE	3	1	1	1
MARTIN PECHEUR	1	1	1		MESANGE CHARBONNIERE	3	1	1	1
GUEPIER D'EUROPE	2	1	1		GRIMPERAU DES JARDINS	3	1	1	1

THUIR La Prade : INVENTAIRE AVIFAUNE

ESPECE	STATUT	STAT.	ALI.	REP.
BRUANT PROYER	3	1	1	1
BRUANT JAUNE	1	1	1	
BRUANT ZIZI	3	1	1	1
BRUANT FOU	1	1	1	
BRUANT DES ROSEAUX	1	1	1	
PINSON DES ARBRES	1	1	1	
VERDIER	3	1	1	1
CHARDONNET	3	1	1	1
TARIN DES AULNES	1	1	1	
LINDTTE MELODIEUSE	2	1	1	
SERIN CINI	3	1	1	1
BOUVREUIL PIVOINE	1	1	1	
MOINEAU DOMESTIQUE	3	1	1	1
MOINEAU FRIQUET	3	1	1	1
ETOURNEAU SANSONNET	3	1	1	1
LORLOT	4	1	1	1
GEAI DES CHENES	3	1	1	1
PIE BAVARDE	3	1	1	1
CHOUCAS DES TOURS	3	1	1	1
CORNEILLE NOIRE	5	1	1	



La Prade de THUIR : vue du bocage.



La Prade de THUIR : sur fond de haies, prairies inondables colonisées par les joncs et les carex.



La Prade de THUIR : au premier plan, végétation hygrophile se développant dans les zones non pâturées.

LA CHOUETTE CHEVECHE (Athene noctua) DANS LES PYRENEES-ORIENTALES

1. LES SITES DE NIDIFICATION

par Yves ALEMAN et Jacques DALMAU

I - INTRODUCTION:

La Chouette chevêche est une espèce en régression dans de nombreux pays d'Europe (Juillard 1984, Genot 1990). Devant cette situation inquiétante, plusieurs naturalistes se sont efforcés d'en comprendre le pourquoi afin de pouvoir enrayer le processus. C'est ainsi qu'en France sous l'impulsion de J.C. Genot, un programme de recherches coordonnées a été lancé dans plusieurs parcs régionaux du nord et de l'ouest du pays.

La situation dans le midi méditerranéen reste toutefois peu connue et il était important de recueillir des informations afin de vérifier la réalité locale de phénomènes décrits ailleurs.

Les résultats présentés ici sont le fruit d'observations personnelles réalisées entre 1984 et 1990.

Nous avons retenu comme site d'étude une zone humide proche du littoral méditerranéen : le pourtour de l'étang de Canet-St.Nazaire dans les Pyrénées-Orientales et plus précisément les parties sud et sud-ouest. La zone, d'une grande richesse biologique est constituée d'une mosaïque de milieux allant de la sansouire, en bordure immédiate de l'étang, aux terrains cultivés (vignobles et vergers) en passant par une vaste zone intermédiaire de prairies humides quadrillées par de vieilles haies et dont une partie a été transformée en golf.

II - MATERIEL ET METHODES:

Afin de localiser les individus et d'évaluer les effectifs, nous avons eu recours aux méthodes habituellement utilisées pour l'étude des Strigidés à savoir :

- recherche des indices de présence : fientes, pelotes...
- observation directe de l'oiseau : cette méthode s'est révélée particulièrement efficace pour localiser les couples se reproduisant dans les cavités situées sur les bâtiments. En effet, exceptés les jours de grand vent, la chevêche y est très visible même en pleine journée quand elle se poste pendant de longues heures entre les tuiles canals.
- localisation des mâles par le chant en employant la méthode dites de la "repassse" (sans en abuser) à l'aide d'un magnétophone.
- recherche des nids par visites systématiques des cavités naturelles à l'aide du système de miroir mis au point par Juillard.
- recherche des nichées par imitation avec la bouche du "psss" caractéristique des jeunes chouettes non émancipées : dans certains cas, la réaction immédiate des jeunes permet de localiser sans mal la cavité occupée.

L'emploi de ces différentes méthodes a abouti à la découverte de 47 sites de nidification occupés au moins une fois par la chevêche durant la période d'étude.

Quand l'accès était possible nous avons relevé les caractéristiques de chacun de ces sites :

- profondeur des cavités
- orientation du trou d'envol
- hauteur par rapport au sol
- origine des cavités.

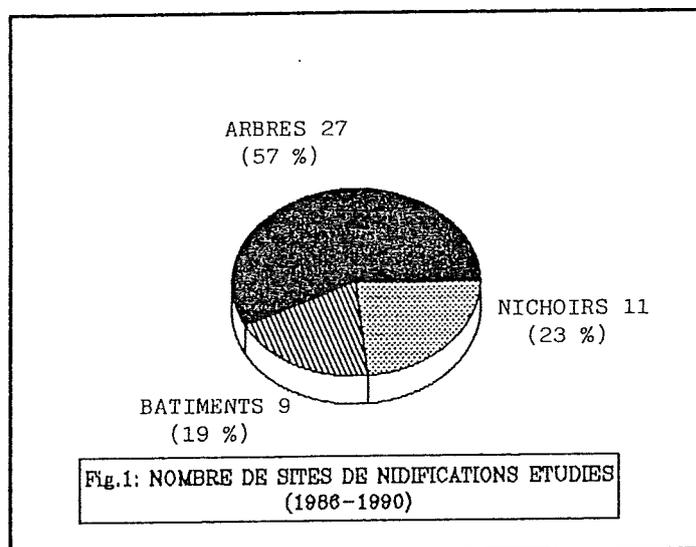
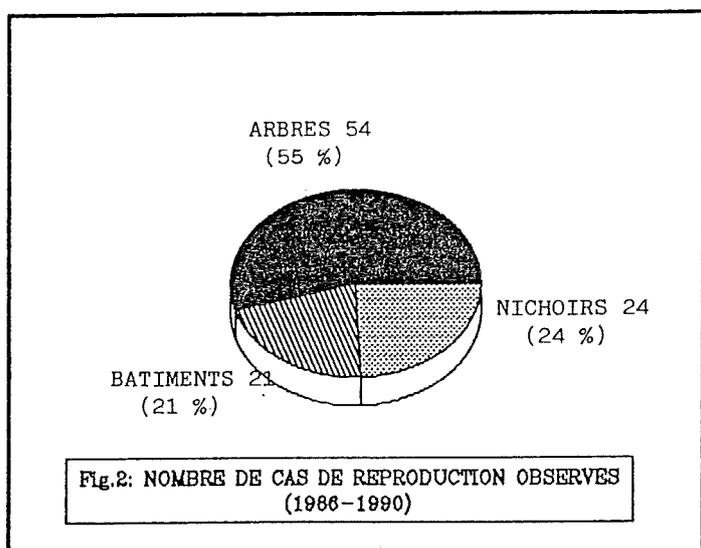
III - RESULTATS:

Sur la zone d'étude, la chevêche utilise essentiellement 3 types de sites de nidification (Fig. 1):

- les cavités naturelles dans les arbres
- les cavités dans les bâtiments
- les nichoirs.

Nous n'avons jamais observé de nidification dans les terriers de lapin comme c'est parfois le cas en Catalogne sud (X.Ferrer et al 1986).

Si près de 60% des cavités occupées sont situées dans les arbres, le nombre important de cas de reproduction constatés en nichoirs ou dans des cavités situées sur les bâtiments traduit bien le caractère peu exigeant de l'espèce en matière de support de nidification (Fig. 2).



III- 1. Description des sites de nidification:

a) Les cavités naturelles dans les arbres.

Nous en avons observé 27. Saules et Platanes sont les essences les plus utilisées à condition qu'ils aient atteint une certaine taille. Les cavités occupées dans des Peupliers blancs,

des Ormes ou des Tamaris sont en faible nombre. Ces essences sont soit peu fréquentes ici (Peuplier blanc et Orme) soit représentées essentiellement par des arbres jeunes (Tamaris).

Une seule cavité occupée a été découverte dans un arbre fruitier. En effet, les vergers locaux, à base d'Abricotiers et de Pêchers, n'offrent par nature que peu de cavités utilisables par la chevêche : ils sont constitués d'arbres jeunes et sains, les plus âgés (15 ans maximum pour un pêcher) sont systématiquement arrachés car peu productifs.

Les cavités naturelles dans les arbres ont pour origine soit un trou de Pic-vert (Picus viridis), très abondant ici, soit une blessure résultant de la coupe ou de l'arrachage d'une branche.

TABLEAU 1: caractéristiques de 27 cavités situées dans les arbres.

Support	Dimensions		Hauteur	Orientation	Origine.
	profondeur	trou envol			
Saule	70cm	12X7 cm	1,70m	sud	br.pourrie
Saule	?	?	?	sud-est	br.pourrie
Saule	50	23X10	1,70	nord-est	br.pourrie
Saule	35	20X15	1,20	sud	br.pourrie
Saule	70	20X10	4,00	sud	br.pourrie
Saule	50	10X10	1,90	sud-est	br.pourrie
Saule	?	?	?	sud	br.pourrie
Saule	30	7X7	3,50	sud	trou de Pic
Saule	40	16X10	2,20	nord-est	br.pourrie
Saule	35	10X25	1,80	sud	br.pourrie
Saule	50	7X6	1,70	sud-ouest	trou de Pic
Saule	?	?	?	ouest	trou de Pic
Saule	?	?	?	sud	br.pourrie
Platane	?	?	2,00	sud-est	trou de Pic
Platane	40	10X20	3,00	nord-ouest	br.pourrie
Platane	?	?	?	nord-ouest	br.pourrie
Platane	22	9X7	4,00	sud-ouest	trou de Pic
Platane	130	24X60	2,50	nord-est	br.pourrie
Platane	40	8X7	4,00	est	trou de Pic
Platane	50	7X7	4,10	sud	trou de Pic
Tamaris	40	6X6	2,80	sud-est	trou de Pic
Tamaris	30	6X6	2,00	est	trou de Pic
Abricotier	25	8X5	1,10	sud	trou de Pic
Peuplier	40	8X8	1,50	nord-ouest	trou de Pic
Peuplier	60	8X7	3,60	est	trou de Pic
Peuplier	?	?	?	sud-est	trou de Pic
Orme	80	7X7	4,20	sud	trou de Pic

b) Les cavités dans les bâtiments.

La nidification de la Chouette chevêche dans les bâtiments est fréquente (N=9). Les cavités occupées sont toutes situées sous une tuile cassée. Les bâtiments fréquentés sont, de préférence, de grands Mas ou les petits "Casots" (=abris de jardins en Catalan) construits au milieu des cultures. Les bâtiments de construction récente peuvent également être utilisés à condition que les environs correspondent au biotope de la chevêche.

TABLEAU 2: caractéristiques de 9 cavités situées sur les bâtiments.

emplacement	profondeur	hauteur	orientation	origine
Mas	1,80m	8,00m	nord-ouest	tuile cassée
Casot	3,30	4,00	nord-ouest	tuile cassée
Casot	1,80	4,00	nord-ouest	tuile cassée
Cave coop.	3,00	8,00	nord-ouest	tuile cassée
Mas	3,60	8,00	nord-est	tuile cassée
Lotissement	3,60	8,00	nord-ouest	tuile cassée
Lotissement	6,60	8,00	est	tuile cassée
Mas	2,80	9,00	nord-ouest	tuile cassée
Lotissement	3,30	6,00	est	tuile cassée

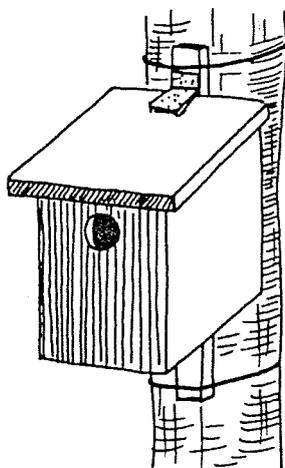


c) Les nichoirs.

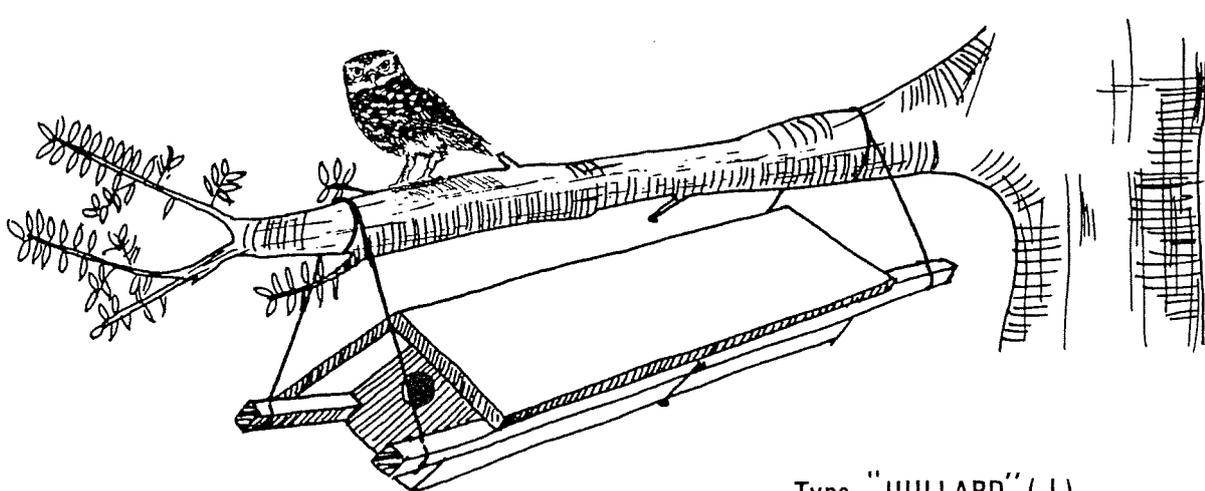
A partir de 1986, nous avons entrepris d'installer un réseau de nichoirs afin de pallier à la diminution régulière et prouvée des sites de nidification des espèces cavernicoles (Chouette chevêche, Hibou petit-duc et Rollier). Cette opération d'une simplicité et d'une efficacité reconnue par ailleurs a rapidement porté ses fruits. La chevêche s'y est reproduit 21 fois dans 11 des 25 nichoirs installés.

Les nichoirs posés sont soit du type "boîte aux lettres" soit du type "Juillard" (Fig.3):

FIGURE 3: Types de nichoirs utilisés



Type "boîte aux lettres" (BL).



Type "JUILLARD" (J).

L'emplacement de chaque nichoir a été choisi en fonction des absences constatées de la chevêche dans la zone d'étude. Compte tenu des conditions climatiques particulières dans les P.O. (vents violents et fréquents), nous avons préféré installer des nichoirs "boîte aux lettres" (N=21). Les nichoirs du type "Juillard" (N=4) bien que plus spacieux, ont le désavantage de balancer fortement sous l'effet du vent ce qui peut provoquer une rupture des attaches.

TABEAU 3: caractéristiques de 11 nichoirs occupés par la chevêche.

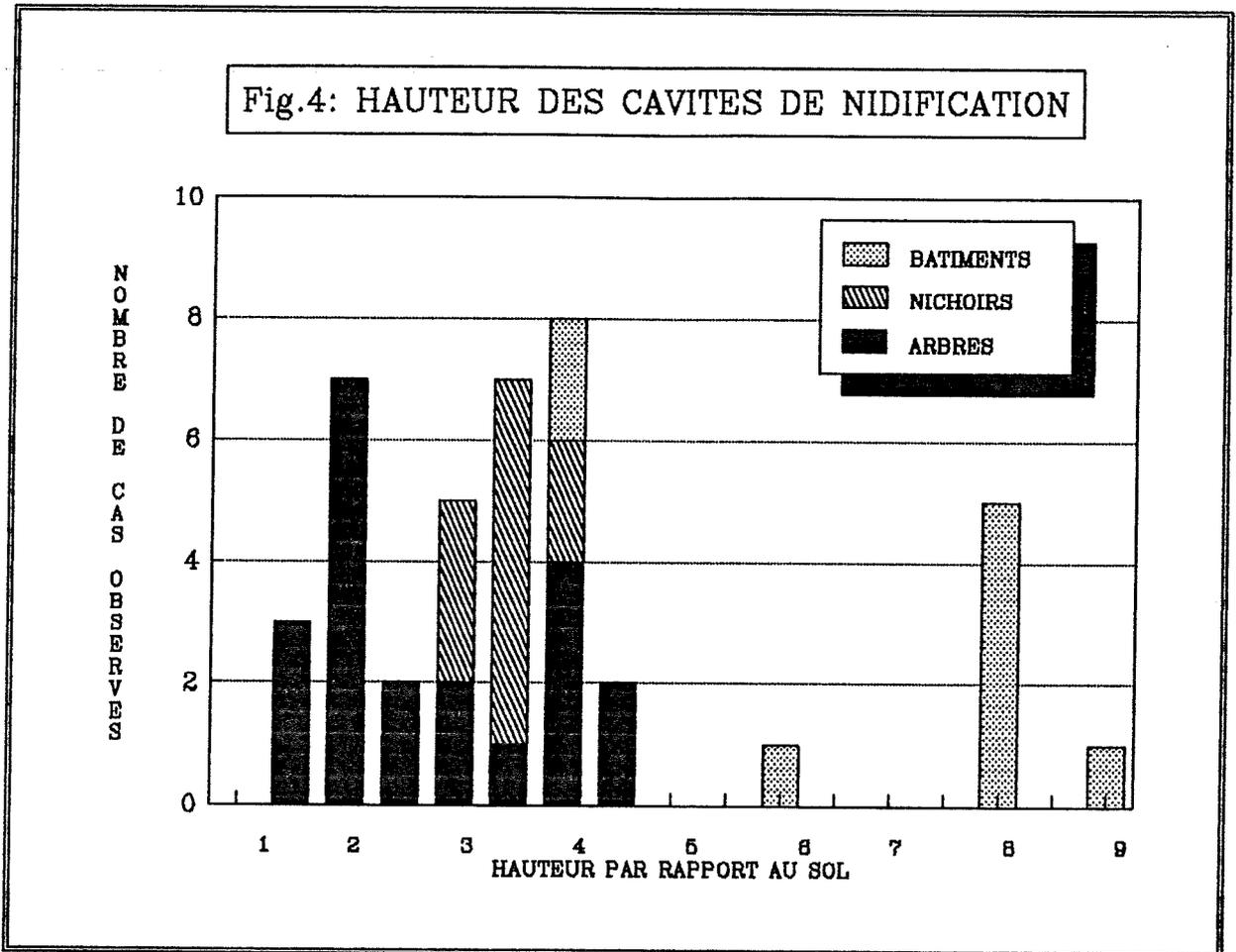
Type	Support	Orientation	Hauteur
J.	Peuplier	sud-est	2,80m
J.	Peuplier	sud	4,00
B.L.	Orme	sud	3,30
B.L.	Saule	sud-est	3,30
B.L.	Olivier de bo.	sud-est	3,00
B.L.	Orme	sud	3,00
B.L.	Olivier de bo.	sud	3,50
J.	Saule	sud	3,50
B.L.	Saule	est	3,50
B.L.	Peuplier	sud	3,50
B.L.	Peuplier	sud	3,80

III- 2 : Hauteur du trou d'envol.

Comme cela a été montré par ailleurs (Juillard 1984) , les mesures relevées sur le terrain n'ont pu mettre en évidence une quelconque relation entre le choix de la cavité de nidification et la hauteur du trou d'envol par rapport au sol (Fig.4).

La moyenne des hauteurs des cavités situées dans les arbres est relativement faible : 2,60m (N=21). En effet, toutes les cavités occupées sont situées sur le tronc de l'arbre.

Cette préférence marquée est sans doute liée au fait que celles ci sont, en général, plus spacieuses que celles situées sur les branches.

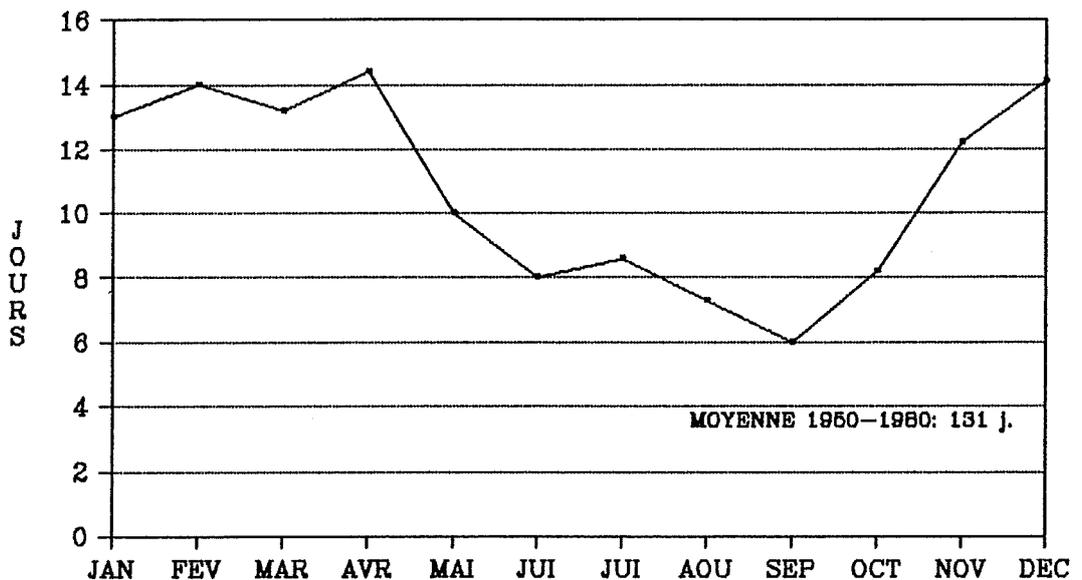


III- 3 : Orientation du trou d'envol.

a) cavités situées dans les arbres

Le choix de l'orientation du trou d'envol semble être influencé par l'existence de vents forts à dominance ouest/nord-ouest (la Tramontane des Catalans).

Les données de la station météorologique de Perpignan , située à une quinzaine de kilomètres de Canet, sont éloquentes quant à la fréquence de ces vents forts (Fig. 5).

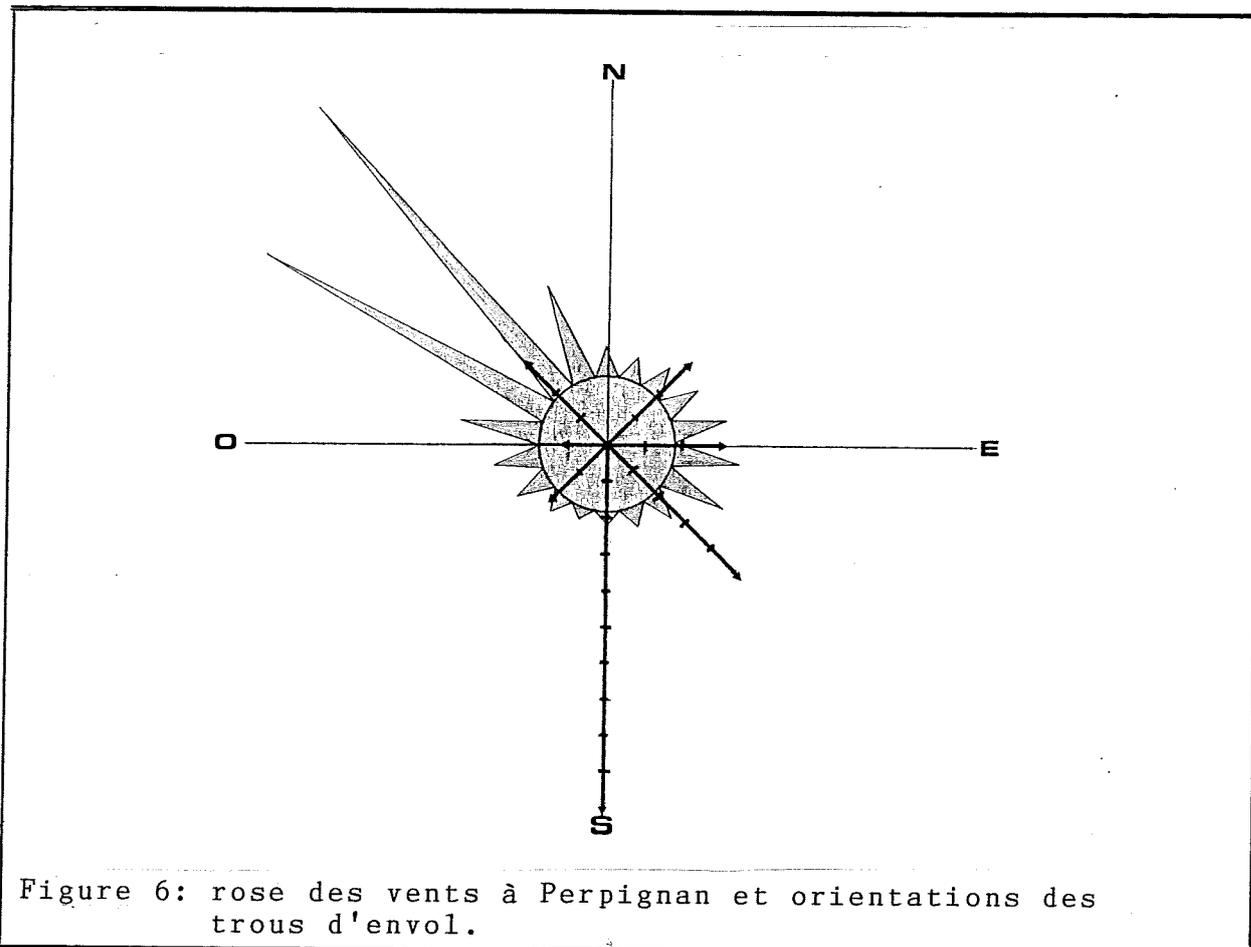


**Fig.5: PERPIGNAN: NOMBRE DE JOURS DE VENT FORT
(V > 58 Km/h).**

SOURCE: ANNALES CLIMATOLOGIQUES 1981

Les relevés repris au Tableau 1 montrent que la majorité des cavités situées dans les arbres est orientée sud/sud-est soit à l'opposé du vent dominant. Ceci apparait clairement lorsque l'on superpose la rose des vents de Perpignan avec les orientations des trous d'envol (Fig.6).

Malgré tout, 6 des 27 cavités étudiées sont orientées ouest/nord-ouest mais dans ce cas, elles sont situées à la base de la ramure sur des arbres de taille importante et bénéficient de ce fait, d'une relative protection au vent. Nous avons d'ailleurs constaté que la disparition de cette protection peut entraîner l'abandon durable de la cavité par l'oiseau. C'est notamment le cas lorsqu'il y a élagage de l'arbre.



b) cavités situées sur les bâtiments.

Dans ce cas, à l'inverse, pratiquement, toutes les cavités sont orientées ouest/nord-ouest. En effet, elles ont pour origine une tuile cassée par le vent et se trouvent donc sur les pans de toits exposés à la Tramontane.

Mais deux facteurs essentiels réduisent fortement la puissance du vent à l'intérieur du nid :

-la profondeur des cavités est très importante (Moy= 2,90m) ce qui est dû aux types de construction utilisés dans la région où les toits sont bâtis en tuiles canals

-la pente du toit est en moyenne de 30%

c) les nichoirs.

La quasi totalité des nichoirs ont été volontairement orientés est, sud ou sud-est. Il nous est donc difficile de discuter

de la relation choix de l'orientation du trou d'envol / vent dominant. Toutefois, à titre indicatif, les deux seuls nichoirs orientés ouest/nord-ouest n'ont jamais été occupés.

L'un des deux, installé en 1986 a été déposé en 1988 et orienté sud-est (sur le même arbre. Dès l'hiver 1988/1989 , la chevêche l'a fréquenté et utilisé comme gîte diurne et dépôt de proies. Par la suite, le Hibou petit-duc (Otus scops) en 1989 et le Rollier (Coracias garrulus) en 1990, y ont niché.

IV - CONCLUSION:

L'étude entreprise depuis 1986 sur une population à forte densité de Chouettes chevêches en bordure de l'étang de Canet-St.Nazaire a permis de définir en détail les caractéristiques des sites de nidification. Les chevêches utilisent des cavités de 3 origines: les trous situés dans les arbres, ceux situés sur les bâtiments et enfin les nichoirs posés à leur intention.

Les caractéristiques des sites naturels montrent une exigence qui n'était pas connue jusqu'alors chez la chevêche : la nécessité d'un accès à la cavité de nidification abrité du vent dominant, facteur prépondérant dans notre région.

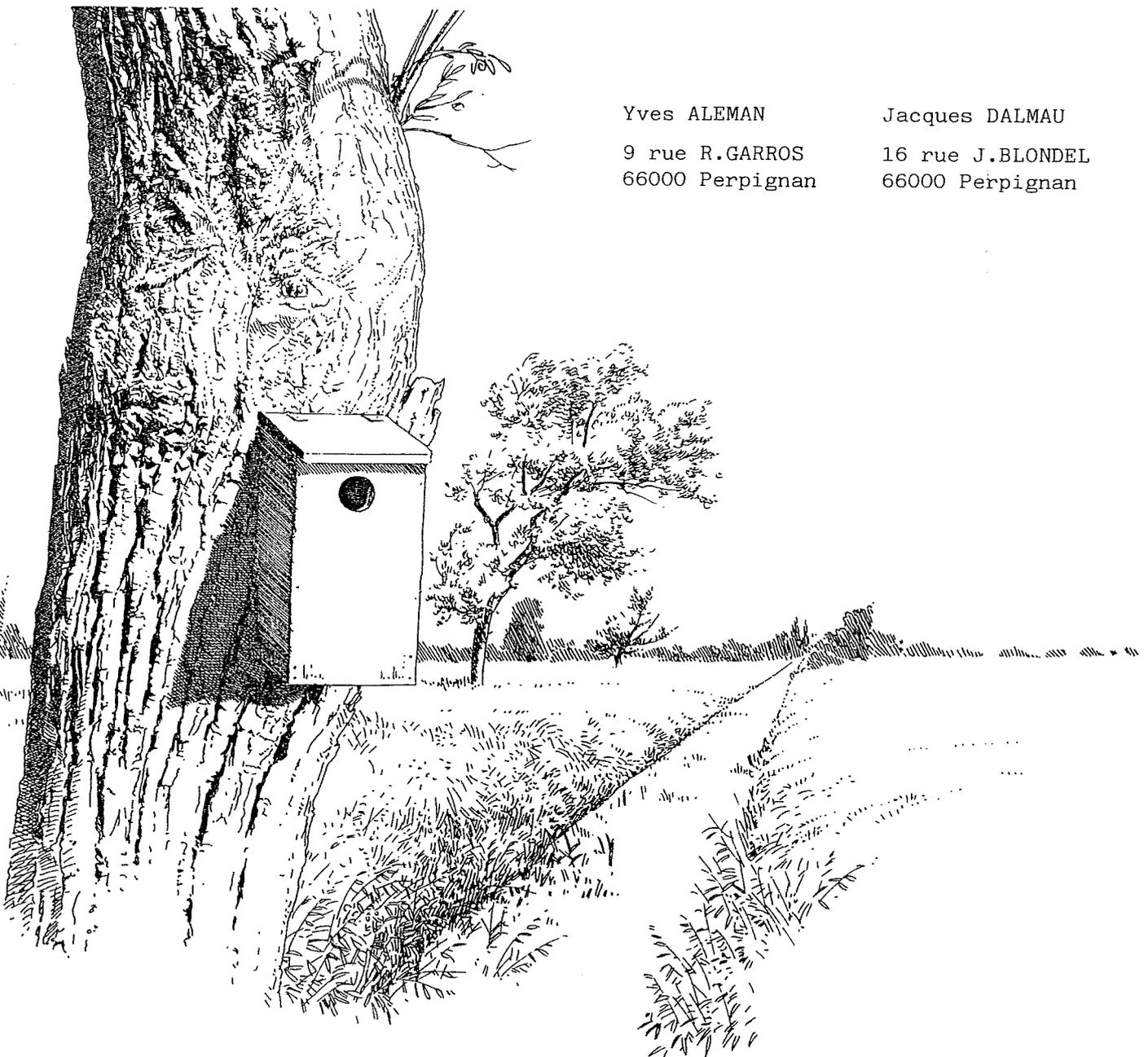
Notons que Alemen (1984) avait déjà noté le fait chez la Mésange rémiz (Remiz pendulinus) .

Lors de la pose de nichoirs, qui nous semble nécessaire pour le maintien à un niveau optimum des populations de chouettes chevêches, il faudrait tenir compte de cet élément ,notamment dans les régions soumis à un régime régulier de vents forts.

REMERCIEMENTS: Nous tenons a remercier ici J.Auzolle pour son aide précieuse sur le terrain.

BIBLIOGRAPHIE

- Aleman Y. (1984).- Notes sur la reproduction de la Mésange remiz (Remiz pendulinus) en Roussillon. La Mélanocéphale 2: 9-12.
- Ferrer X. et Al. (1986).- Historia natural dels països Catalans. Ocells tome 12. Enciclopèdia catalana.Barcelone:445 p.
- Genot J.C. (1990).- La Chouette chevêche en France : constat d'une régression. L'Oiseau Magazine 18: 22-27.
- Juillard M. (1984).- La Chouette chevêche. "Nos Oiseaux", société romande pour l'étude et la protection des oiseaux:243 p.



Yves ALEMAN
9 rue R.GARROS
66000 Perpignan

Jacques DALMAU
16 rue J.BLONDEL
66000 Perpignan

TENTATIVE DE DENOMBREMENT DE LA POPULATION NICHEUSE

D'ACCIPITRIFORMES ET DE FALCONIFORMES DES PYRENEES-ROUSSILLON

par Jean Pierre POMPIDOR

Le recensement des rapaces dans les Pyrénées-Orientales n'a fait l'objet que de quelques rares publications depuis le siècle dernier. Le plus souvent les observations mentionnées se résument à un inventaire systématique des espèces, parfois accompagné de leur description, sans s'étendre sur les problèmes démographiques.

Néanmoins on retrouve dans la littérature quelques essais d'estimations des populations nicheuses : seules sont concernées les grandes espèces rupestres ; le Gypaète barbu Gypaetus barbatus, l'Aigle royal Aquila chrysaetos, l'Aigle de Bonelli Hieraaetus fasciatus, et parfois le forestier Aigle botté Hieraaetus pennatus. Quelquesoit leur fiabilité, nous les avons néanmoins retenu comme base de départ pour retracer l'évolution de ces populations dans le département.

BUT DE L'ESTIMATION:

Toute étude d'une population nicheuse ne peut raisonnablement se faire sans son dénombrement. Dans les Pyrénées-Orientales l'effectif des rapaces en période de reproduction étant parfaitement inconnu, pour la majorité des espèces, il faut bien un jour où l'autre prendre le risque de dresser un premier inventaire.

Malgré les critiques futures auxquelles s'expose cette tentative, nous espérons qu'elle permettra :

- de servir de base d'études pour chacune des espèces
- de relever et de corriger les erreurs éventuellement commises au cours de la présente enquête
- de suivre ultérieurement l'évolution de chaque population.

METHODE:

Si j'ai commencé l'observation des rapaces dans les P.O. en 1972, je n'ai débuté la surveillance et le contrôle assidu des couples nicheurs qu'en 1979. C'est donc un suivi de dix années qui a permis de réaliser un recensement qualitatif et quantitatif dans un premier temps et une estimation de la population nicheuse par la suite.

Devant la grande variété des biotopes et l'irrégularité des densités de rapaces, il est impossible d'extrapoler les résultats des zones connues aux zones non prospectées.

Natif de la région d'étude et parcourant celle ci depuis plus de 25 ans, j'ai eu la chance d'acquérir une bonne connaissance géographique et topographique.

J'ai ainsi essayé d'inventorier l'effectif des rapaces rupestres en prospectant toutes les zones favorables, sur de longues périodes.

Les rapaces occupant de grands territoires, il faut parcourir de grandes distances pour comptabiliser plusieurs couples.

Les critères retenus pour le comptage des rapaces nicheurs sont, classiquement :

- l'observation de vols ou parades nuptiales, transports de matériaux pour la construction de l'aire occupée, transports de proies sur une longue distance, envol des jeunes etc...

- le suivi au télescope, le plus longtemps possible, de chaque individu adulte pendant la saison de reproduction, ce qui permet d'évaluer son territoire approximatif et d'éviter de recenser deux fois le même couple.

L'emploi de ces différentes méthodes conjuguée avec la longueur de la période d'étude (10 ans) doit permettre d'appréhender de façon quasi exhaustive l'importance des populations nicheuses de rapaces rupestres.

Par contre, il est beaucoup plus difficile d'estimer les populations de rapaces forestiers : la végétation dense cache remarquablement bien les Accipiters aux yeux de l'observateur!

Néanmoins ,j'estime que le pourcentage d'erreur des estimations des populations nicheuses des rapaces non rupestres ne doit guère dépasser 25% .

LES RESULTATS:

Les résultats bruts du dénombrement des populations des différentes espèces de rapaces nicheurs sont repris au tableau 1.

La comparaison avec l'inventaire réalisé par Companyo en 1863 donne un aperçu des rapaces qui nichaient à cette époque. Ainsi, depuis le XIX^e siècle, trois espèces ont disparu des P.O. en tant que nicheurs sans doute à cause de la modification des milieux (Faucon crécerellette) ou de l'évolution de notre mode de vie (Vautour fauve et Percnoptère).

Tous les couples dont les indices de nidification sont sûrs ou dont la reproduction a été suivie et contrôlée sont repertoriés dans la colonne " nombre de couples connus ".

Dans la colonne " nombre de couples estimés " ,les chiffres représentent la population que je crois nicheuse dans les P.O. Ils ont été obtenus en additionnant l'ensemble des couples connus avec les couples ou les individus observés en période de nidification dans les milieux favorables.

Enfin, dans la colonne " évolution " ,j'indique ce que j'ai pu constater comme fluctuation des effectifs au cours de la période d'étude. La tendance est malheureusement à la baisse : Aucune espèce n'est en augmentation !

TABLEAU 1

S I T U A T I O N				
AU	A C T U E L L E			Evolution
	XIX ^e Siècle	Nombre de couples		
		Connus	Estimés	
Neophron percnopterus	N	0	0	+
Gyps fulvus	N	0	0	+
Gypaetus barbatus	3	1	1	—
Aquila chrysaetos	N	11	11-13	—
Hieraaetus fasciatus	?	3	4	—
Hieraaetus pennatus	0	2	4	—
Circaetus gallicus	N	7	10-12	—
Buteo buteo	N	10	30-35	—
Pernis apivorus	0	4	6-8	—
Accipiter gentilis	N	5	8-10	↘
Accipiter nisus	N	12	20-25	—
Milvus milvus	N	1	2	↘
Milvus migrans	0	1	1	↘
Circus aeruginosus	N	4	4-5	↘
Circus cyaneus	0	5	8-10	—
Circus pygargus	0	4	4-6	—
Falco peregrinus	N	7	8-10	↘
Falco subbuteo	N	3	4-5	—
Falco naumanni	N	0	0	+
Falco tinnunculus	N	18	60-70	—

Symboles : N - oiseau nicheur
 0 - non connu comme nicheur
 ? - non connu

Evolution : ↗ augmentation
 — stable
 ↘ diminution
 + éteint

EVOLUTION:

Le Gypaète barbu gypaetus barbatus:

Le Gypaète barbu est décrit par Companyo (1863) comme nicheur régulier à la Roca de Nos dans les environs de Villefranche. Deux autres sites sont mentionnés; les gorges retirées du Bac de Bolquère et les roches à l'entrée de la vallée d'Eyne. Ces territoires ont dû être abandonnés avant la fin du XIX^e siècle car ce rapace n'est plus observé par les auteurs contemporains du début du XX^e siècle (en tant que nicheur).

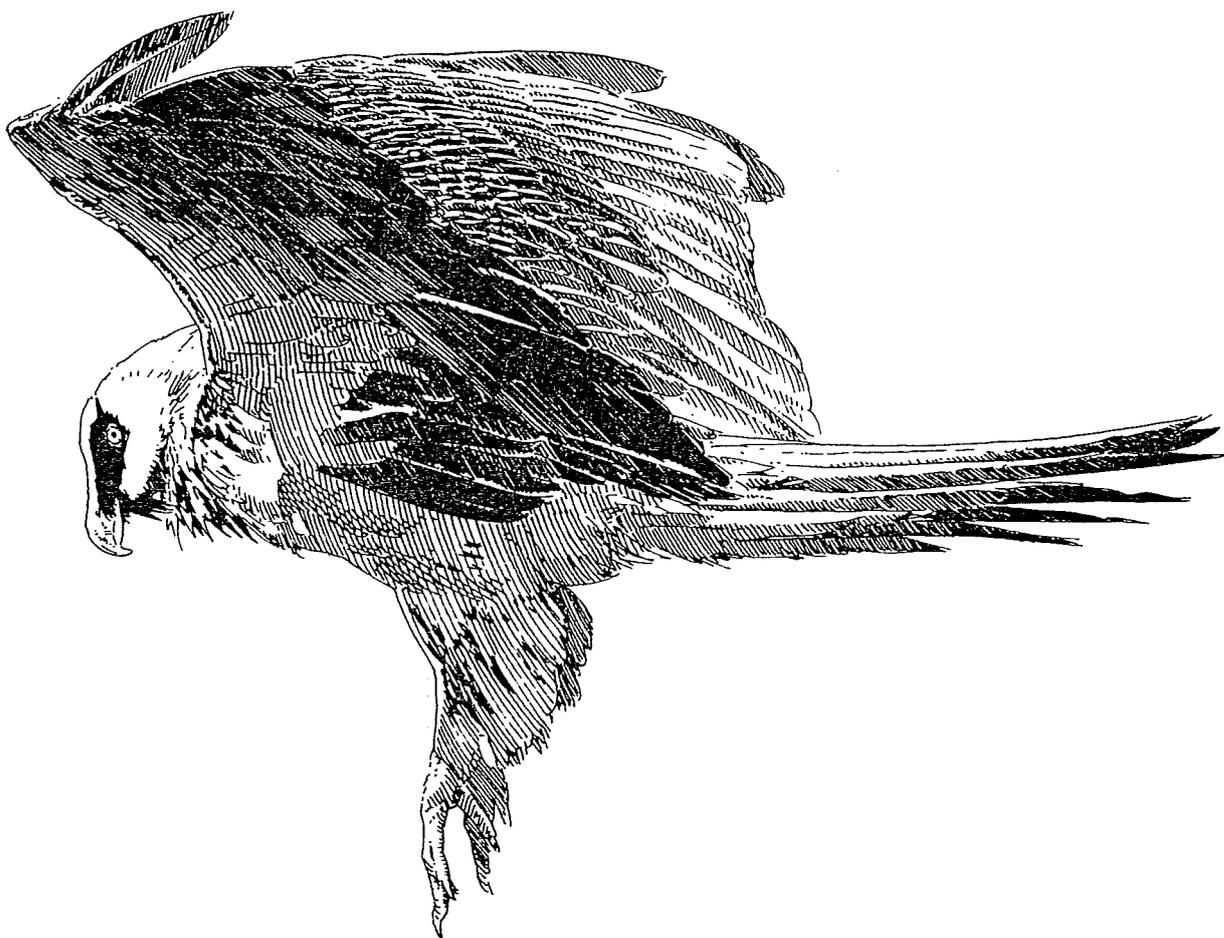
Actuellement, ces sites font l'objet d'une pression touristique importante ce qui exclu une recolonisation du secteur par des oiseaux en quête de territoires.

Thiollay, en 1966, signale que le Gypaète a peut-être niché dans les P.O. où, dans les 60 dernières années, 5 ou 6 exemplaires ont été observés ou abattus. Cet auteur n'indique pas l'âge des oiseaux et il est toujours possible que des immatures erratiques s'aventurent loin des sites de leur naissance.

Entre 1979 et 1982 des adultes ont été aperçus sur un nouveau territoire, mais la localisation du site de nidification n'est pas connue (Pompidor 1983).

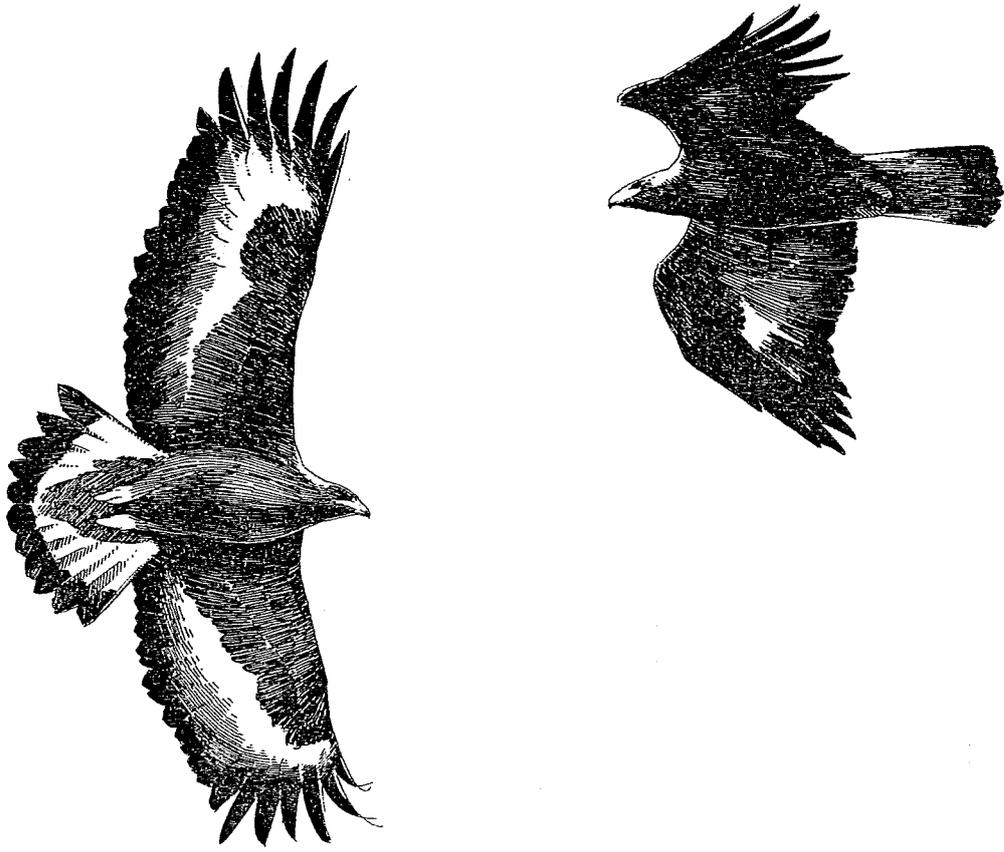
Actuellement, un couple d'adultes est cantonné sur un vaste territoire d'altitude qui constitue la limite nord-est de la zone de répartition de l'espèce dans les Pyrénées.

Cette recolonisation partielle de l'ancienne aire de répartition du Gypaète, nous incite à poursuivre les efforts entrepris depuis 5 ans pour aider ce fragile peuplement à se maintenir : apports de nourriture aux charniers en périodes difficiles, surveillance et suivi des oiseaux malgré les difficultés d'accès des milieux fréquentés par cette espèce.



L'Aigle royal Aquila chrysaetos:

Le premier dénombrement de couples nicheurs d'Aigles royaux évalue la population des P.O. à 4 à 6 couples en 1956 (Bassouls et Naurois 1959) . Le nombre de destructions humaines est alors important voir catastrophique pour la population . Ces auteurs signalent la destruction de 5 nichées entre 1954 et 1956 dont une avec deux aiglons et une autre avec trois aiglons. Durant la campagne de chasse 1957-1958, 5 adultes ont été détruits au fusil et 3 aiglons dénichés (Bassouls et Petit 1959).



M. CAMBRON 90

Les très faibles effectifs annoncés entre 1962 et 1965 , soit 1 à 4 couples (Thiollay 1967) me semblent peut-être sous-évalués et pourraient provenir d'une insuffisance de prospection de tous les biotopes favorables à cet aigle.

Néanmoins ,l'auteur signale une ampleur incroyable des destructions annuelles de l'aigle dans le midi de la France qui met l'espèce en péril.

La protection totale des rapaces en 1972 a eu pour effet de tempérer ces destructions scandaleuses. La sensibilisation et l'éducation du public sur ces indispensables prédateurs ont commencé timidement a faire sentir leurs effets.

C'est ainsi que la population, un peu plus conforme aux grandes potentialités d'accueil dans la région sera successivement évaluée à 3 à 6 couples (Terrasse 1979), puis à 7-8 couples (Clouet 1979).

Enfin, au début des années 80, une meilleure prospection de l'ensemble du département permet de recenser régulièrement 9 à 11 couples (Pompidor 1983).

Actuellement, 11 couples sont suivis,mais aucune recolonisation d'anciens sites vacants n'a eu lieu malgré le bon taux de reproduction : de l'ordre de 0,69 jeune/couple/an. Il y a donc une relative stabilité de cette population toujours virtuellement menacée par les destructions humaines (Pompidor 1990) que l'on souhaiterait définitivement enrayées avant la fin de ce siècle.

L'Aigle de Bonelli Hieraaetus fasciatus:

Les effectifs de cet aigle n'ont vraisemblablement jamais été importants dans le département. Companyo (1863) signale ne l'avoir jamais observé et Mayaud (1936) ignore le statut exact de l'espèce dans les P.O.. Un couple est observé dans les Corbières audoises par Rivoire et Hüe (1949) à 15 kms de la limite nord des P.O.. Ces auteurs pensent que l'Aigle de Bonelli y niche très certainement.

Thiollay (1968) indique pour l'Aude et les P.O., une zone où les aires sont connues. Il l'a située à l'est d'une ligne Carcassonne-Axat-Amélie les bains.

2 à 3 couples et 3 couples (Pompidor 1983) sont les rares mentions bibliographiques qui témoignent de la faiblesse de la population.

Depuis 10 ans ,3 couples sont suivis et se maintiennent en partie grâce à la surveillance des sites et au nourrissage occasionnel des adultes en période de reproduction qui contribue à la bonne réussite de l'envol des jeunes.

Malheureusement des dérangements sont régulièrement constatés (Pompidor 1985,1990) et l'évolution constante des milieux modifie fréquemment les territoires de chasse ou de nidification.

L'Aigle botté Hieraaetus pennatus:

Companyo le signale de passage accidentel et ne pense pas qu'il se reproduise dans la région.

Une seule mention de Thiollay (1968) fait état de 4 oiseaux notés en période de nidification dans des biotopes favorables.

Actuellement, deux couples sont connus en moyenne montagne et l'espèce demeure rare sur l'ensemble de la Catalogne. Quelques individus sont notés en périodes et milieux favorables mais irrégulièrement d'une année à l'autre.

CONCLUSIONS:

Une aussi grande diversité de rapaces nicheurs dans un département est déjà en soi remarquable. Cela témoigne d'une grande richesse faunistique à mettre en parallèle avec la grande diversité des biotopes de la zone d'étude.

Malheureusement les effectifs estimés restent faibles pour une région dont la superficie avoisine les 4000 km².

La densité est particulièrement faible dans la plaine du Roussillon. Avec de vastes étendues de vignobles, une urbanisation rampante, c'est une région peu favorable aux rapaces y compris pour les petites espèces (Faucon crecerelle et Faucon hobereau) . La destruction des haies et des derniers îlots de bocage les prive de territoires de chasse et de reproduction. L'altération des derniers biotopes et l'accroissement des traitements chimiques sur les cultures ont eu visiblement une influence néfaste sur les espèces proies et donc sur la densité des prédateurs.

A cela s'ajoutent, surtout en périphérie des massifs rupestres, les destructions humaines directes (chasse, piège, désairage, poison) et indirectes (câble électrique, route).

En revanche, la montagne, offre encore de vastes espaces sauvages et l'abandon de grandes zones autrefois cultivées ainsi que leur dépeuplement font apparaître de nouveaux milieux favorables. A part quelques cas particuliers (stations touristiques) , les zones à relief demeurent les plus favorables au maintien d'une population de rapaces.

BIBLIOGRAPHIE

- Bassouls G. et Naurois R.de (1959).-Peuplement et nidification des grands rapaces dans les Pyrénées-Orientales. ORFO 29 (3) : 218-220.
- Bassouls G. et Petit G. (1959).-L'Aigle royal gravement menacé dans les Pyrénées-Orientales. Terre et Vie,106 (suppl.):54.

- Clouet M. (1979).- L'Aigle royal dans les Pyrénées françaises.
La grande faune pyrénéenne et des montagnes d'Europe ,
Université de Pau : 311-344.
- Clouet M. (1979).- Notes sur les grands rapaces des Pyrénées-
Orientales. Bulletin de L'AROMP 4 : non paginé.
- Companyo L. (1863).- Histoire naturelle du département des
Pyrénées-Orientales. Tome troisième. Perpignan, Alzine éd. :
100-115.
- Mayaud N. (1936).- Inventaire des oiseaux de France. 34 .
- Pompidor J.P. (1983).- Ebauche du statut des rapaces diurnes
des Pyrénées-Orientales. GOR, La Mélanocéphale 1 : 3-8.
- Pompidor J.P. (1985).- Les dérangements, cause d'échec dans la
reproduction d'un couple d'Aigle de Bonelli. GRIVE ,
Le Guêpier 3 : 46-47.
- Pompidor J.P. (1990).- Rapport sur la destruction des rapaces
GOR, La Mélano' 7 : 11 p.
- Pompidor J.P. et Cugnasse J.M. (1990).- Une ponte de rempla-
cement chez l'Aigle de Bonelli *Hieraaetus fasciatus*. Alauda
3 :
- Rivoire A. et Hüe F. (1949).- L'Aigle de Bonelli *Hieraaetus*
fasciatus (Vieillot) 1822 . ORFO 19 : 118-149.
- Terrasse J.F. (1979).- Grands rapaces des Pyrénées. Population
du versant nord -menaces. La grande faune pyrénéenne et des
montagnes d'Europe, Université de Pau : 293-298.
- Thiollay J.M. (1967).- Essai sur les rapaces du midi de la
France. Distribution. Ecologie. Tentative de dénombrement.
Alauda 35 : 140-150.
- Thiollay J.M. (1968).- Essai sur les rapaces du midi de la
France. Distribution. Ecologie. Tentative de dénombrement.
Alauda 36 : 52-62.

J.P.POMPIDOR

48 avenue des 3 ormes

66680 - Canohes.

PASSAGE AUTOMNAL DU GUEPIER D'EUROPE (Merops apiaster)

AU NIVEAU DES COLS DES PYRENEES-ORIENTALES

par P.A. DEJAIFVE

Je remercie Y.Aleman, Th.Bara, J.P.Pompidor, R.Prodon, M.Genard, F.Lescourret et l'association Organbideska Col libre (programme Transpyr 1986) qui m'ont communiqué des observations.

D'après Yeatman (1976), les effectifs du Guêpier d'Europe (Merops apiaster) en France continentale sont faibles (moins de 1000 couples nicheurs).

On peut évaluer la population automnale à environ 4000-6000 oiseaux (Glutz Von Botzheim et Bauer 1980). La petite population d'environ 50 couples (Tostain et Sibet 1981) découverte dans le bassin Parisien depuis la rédaction de ces ouvrages ne change pas les estimations au niveau français.

En 1983, Seriot et Popelard (1985) observent 1722 oiseaux et estiment à 2250 individus le passage postnuptial (du 12/08 au 15/09) à Gruissan sur le littoral du département de l'Aude, c'est à dire juste au nord des Pyrénées orientales où se situent les observations qui suivent.

J'ai effectué des comptages quotidiens en 1981 et 1982 à Lamanère et en 1983 et 1984 à Saint-Laurent de Cerdans. Des membres du Groupe Ornithologique du Roussillon ont observé sporadiquement divers cols et Organbideska Col libre a contrôlé la migration durant 32 jours en août et septembre 1986, au col de la Perche.

Dans la plaine roussillonnaise, dès fin juillet, les guêpiers d'Europe se regroupent (jusqu'à plus de 100 individus), parfois même en dehors de la zone de nidification. Ces regroupements prémigratoires sont connus. Bernis (1970) les a décrit en Espagne .

Le passage au niveau des cols frontières pyrénéens ne débute cependant que plus tard et les vols groupent des effectifs plus faibles (maximum 65-70 exemplaires). Les premiers individus passent les cols en amont de la vallée de la Têt plus tôt (premier passage le 5/08/86 de 5 ex. au col de la Perche-Organbideska Col libre-) que ceux passant les cols de la vallée du Tech (premier passage le 11/08/82 de 30 ex. à Lamanère: obs. pers.)

Les derniers jours d'août et les premiers jours de septembre voient le maximum d'oiseaux et de vols. Un calcul sur plusieurs années montre que 70% des oiseaux observés passent les cols frontières entre le 25 août et le 8 septembre. La migration se termine autour du 15 septembre et le groupe le plus tardif a été noté à Saint-Laurent de Cerdans le 20/09/1984 (6 ex.) .

En vol, les guêpiers poussent continuellement des cris bruyants, ce qui facilite le repérage des groupes. Tous les premiers contacts ont été obtenus grâce à ces cris. Par contre, les guêpiers migrent par tous temps (sauf sous la pluie) et il arrive que des groupes détectés à l'ouïe ne puissent être dénombrés dans le brouillard, ou en raison de la trop grande luminosité du ciel. Telleria (1979) propose d'estimer le nombre d'oiseaux non dénombrés en calculant, par période de 5 jours , l'effectif moyen d'un vol correctement observé et en multipliant ce résultat par le nombre de vols de grandeur inconnue. Il est donc possible d'ajouter au nombre d'oiseaux dénombrés une estimation globale des oiseaux non comptés individuellement.

A Saint-Laurent de Cerdans, il y eut 19% de vols non dénombrés, 17% à Lamanère et 19% au col de la Perche, ce qui est assez faible.

Passant en revue d'Est en Ouest les différents cols, nous mentionnerons successivement le bassin hydrographique, l'altitude , le nombre d'oiseaux estimé, les dates et la précision de l'observation et enfin l'origine des données.

- Cerbère : bordure de la Méditerranée, alt.=0m., estimation délicate: plusieurs centaines d'individus, peut-être plus de 500 en 1984 et 1985 .Observation très partielle (Y.Aleman) .

-Banyuls - Col de Banyuls - Alt.= 300 m. : passage régulier et assez abondant chaque année mais non mesuré (R.Prodon) .

-Perthus: bassin du Tech, Alt.= 300m.- passage nul ou très faible. Sondages effectués en 1985 et 1986 (obs. pers.) .

-Saint-Laurent de Cerdans: bassin du Tech, Alt.= 660m. 850 ex. observés en 1983 et 847 en 1984. Estimation: 1000 ex . Pour ces deux années, l'observation du passage a été journalière. (obs. pers.)

-Lamanère : bassin du Tech, Alt.= 1000m. ; 732 ex. observés en 1981 et 693 en 1982. Estimation: 850 ex. Observation journalière pour ces deux années et partielle de 1978 à 1980(obs.pers.).

-Py - Col de Mantet : bassin de la Têt, Alt. = 1700 m. : quelques oiseaux observés sporadiquement. Estimation: quelques dizaines d'individus maximum .Observations en 1978 et 1986 (Organbideska Col libre et obs. pers.) .

-Col de la Perche : bassin de la Têt, Alt.= 1600 m., observations en 1984 (Th.Bara et J.P.Pompidor) et 1985 (Th. Bara, J.P.Pompidor et obs.pers.) fin août et septembre. En 1986 , Organbideska Col libre dénombre plus de 1700 oiseaux en 32 jours d'observation fin août et septembre. En 1989 on y comptera 4460 oiseaux (Organbideska Col libre). Estimation pour 1986: 2250/2400 oiseaux.En ce lieu, la migration n'a lieu que par beau temps.

-Osséja : bassin de la Têt, Alt.= 1800 m. ,situé sur la même voie de migration que le col de la Perche mais quelques kilomètres plus au sud. M.Genard et F. Lescouret, en septembre 1981 et 1982, observent aux plus forts jours de passage (jours de "mauvais temps") plusieurs centaines d'individus par journée. En ce lieu, les observateurs n'ont pas contacté d'oiseaux par beau temps.

-Col de Fontargente : bassin de l'Ariège, Alt.= 2000 m. Observations fin août 1983. Il doit s'agir d'une partie de la population toulousaine qui remonte l'Ariège et la vallée d'Aston et doit franchir un col à plus de 2000 m. d'altitude (Th.BARA).

A Saint-Laurent de Cerdans et Lamanère, aucun oiseau n'est noté avant 8 h du matin (heure solaire) et le passage s'arrête vers 17 h. Au Col de la Perche, certains groupes arrivent dès 7h. et le passage s'achève également vers 17 h. Aucune variation du flux horaire n'est perceptible au cours de la journée, contrairement à ce qui a été constaté à Gibraltar où il y a un maximum de passage dans les premières heures du jour, une baisse pendant la journée et une augmentation du flux jusqu'à la tombée de la nuit (Telleria 1979).

Tuke (1953), Mosquera et Cortes (1978), Pineau et Giraud-Audine (1979) ont entendu l'oiseau migrer la nuit, phénomène jamais constaté dans notre région jusqu'ici : par contre, des oiseaux en groupes ont été observés dormant sur des branches dans la vallée du Tech (quelques sites entre le Perthus et Lamanère) .

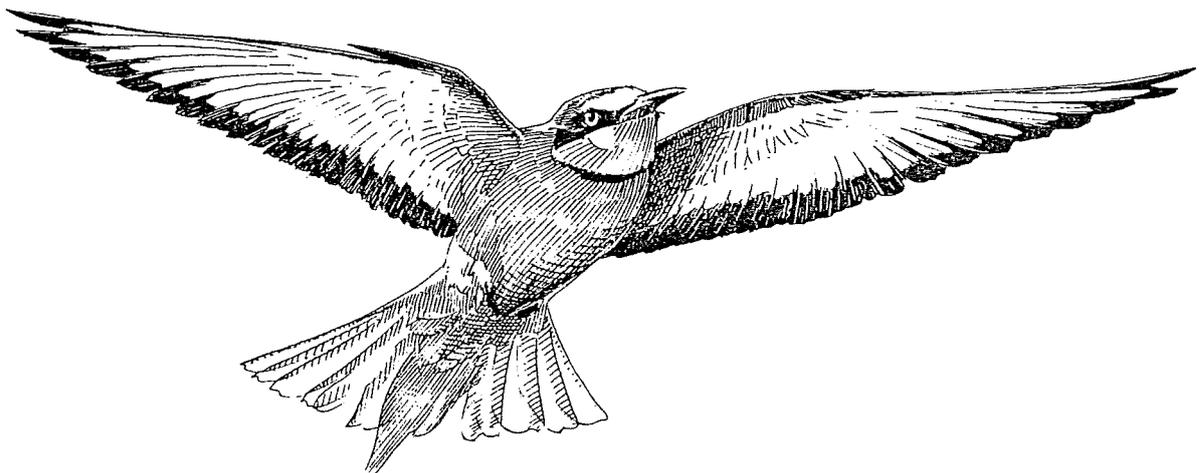
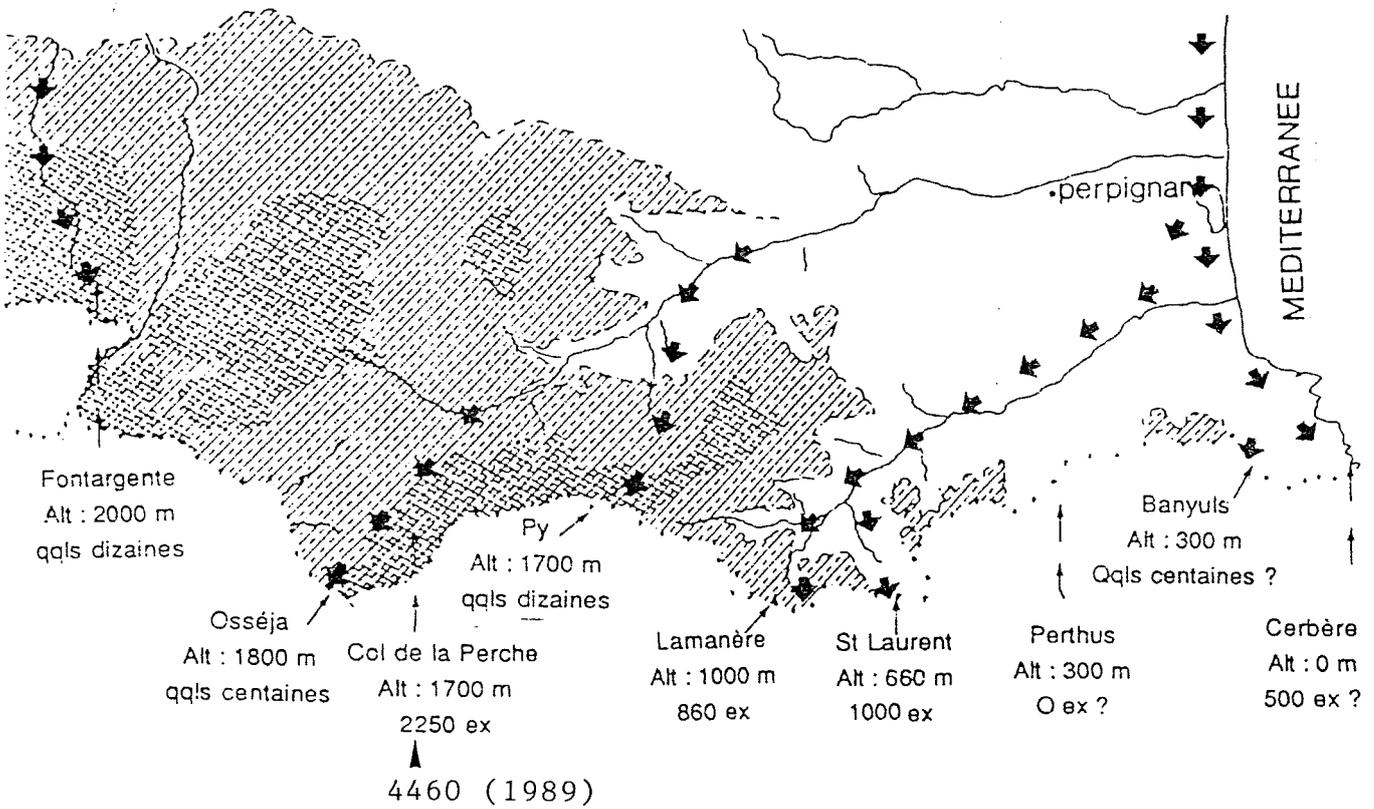
En ce qui concerne l'effectif des groupes, il ne semble pas y avoir de différences significatives entre les voies migratoires des vallées du Tech et de la Têt. Au début du passage, les groupes rassemblent en moyenne 23 oiseaux; de fin août à début septembre: 30 oiseaux enfin, les derniers groupes ne contiennent plus que 17 oiseaux en moyenne.

Ces observations concernent des points de passage fixes et éloignés les uns des autres. Il semble bien exister de véritables couloirs migratoires identiques d'année en année.

Les guêpiers d'Europe , lors de la migration automnale , s'enfoncent donc à l'intérieur pour traverser la chaîne des Pyrénées, utilisant les vallées et les cols et délaissant dans leur grande majorité la voie littorale.

COULOIRS DE MIGRATION AUTOMNALE
DU GUEPIER D'EUROPE (Merops apiaster)

DANS LES PYRENEES-ORIENTALES



BIBLIOGRAPHIE.

- Bernis E. (1970).-Aves migradores Ibericas. Madrid.
- Dejaifve P.A. (1981).- Quelques données sur la migration automnale des guêpiers d'Europe (Merops apiaster) dans les Pyrénées Orientales. Le Gerfaut 71 : 619-620.
- Glutz Von Blotzheim et Bauer (1980).- Handbuch der vogel mitte - leuropas, Band 9. Wiesbaden.Akademische Verlagsgesellschaft.
- Mosquera M.A.J. et Cortes J.E. (1978).- The systematic list. 1st July to 31st, december 1977 Alectoris.3 : 59-69.
- Pineau J. et Giraud-Audine M. (1979).- Les oiseaux de la péninsule Tingitale, Institut scientifique, Rabat.
- Seriot J. et Popelard J.B. (1985).- Migration des oiseaux en automne 1983 à Gruissan (Aude). Le Guêpier, Grive N°2: 1-34 . Bulletin du Groupe de Recherches et d'Informations sur les Vertébrés, Montpellier.
- Telleria J.L. (1979).- La migration postnuptiale du guêpier d'Europe - Merops apiaster - au détroit de Gibraltar en 1977. Alauda 47 (3) : 139-150.
- Tostain O. et Sibet J.P. (1981).- Les populations nicheuses de guêpiers d'Europe, Merops apiaster, en région parisienne, historique, actualisation à la saison 1980 et situation dans le contexte européen. Le Passer 18 : 111-124.
- Tuke A.J.S. (1953).- AN introduction to the bird of Southern Spain and Gibraltar. Gibraltar Chronicle. Années 1950à1953.
- Yeatman L. (1976).- Atlas des oiseaux nicheurs de France. Société ornithologique de France. Ministère de la qualité de la vie et de l'environnement.

Pierre André DEJAIFVE
Mas de l'Auline - Lamanère
66230 PRATS DE MOLLO.

RAPPORT SUR LA DESTRUCTION DES RAPACES

par J.P.POMPIDOR

L'importance des destructions d'oiseaux appartenant à des espèces protégées est généralement mal connue et sans doute variable d'une région à l'autre, notamment en ce qui concerne les rapaces. On sait que ce groupe est particulièrement touché, directement ou indirectement malgré la protection intégrale dont il est censé bénéficier depuis 1972. Mais on sous-estime souvent l'importance de cette mortalité, de même qu'on évalue mal la part des différents facteurs de destruction. J'ai donc réalisé une brève enquête sur l'ensemble du département des Pyrénées-Orientales portant sur la période 1984-1988.

Au cours de ces 5 années, avec l'aide de nombreuses personnes qui m'ont communiqué leurs observations (ornithologues, agriculteurs, chasseurs, randonneurs.....) j'ai recensé 157 rapaces détruits et tenté de déterminer les causes de leur mort ou de leurs blessures. (tableau I et II).

Ce chiffre éloquent ne doit toutefois être considéré que comme un petit échantillon de la réalité témoignant toutefois de la gravité du problème : il est évident que la découverte des oiseaux morts ou blessés est très aléatoire compte-tenu de leur dispersion dans la nature, en sachant d'autre part que la dépouille d'un animal ne met que quelques jours à disparaître.

LA DESTRUCTION DES RAPACES DIURNES

ESPECES	Route	Chasse	Câbles	Divers ou inconnus	Piège ou dénichage	Poison	Total
VAUTOUR FAUVE <i>Gyps fulvus</i>				1			1
AIGLE ROYAL <i>Aquila chrysaetos</i>		5	2	2	3		12
AIGLE DE BONELLI <i>Hieraaetus fasciatus</i>				2	1		3
AIGLE BOTTE <i>Hieraaetus pennatus</i>		1			1		2
CIRCAETE JEAN-LE-BLANC <i>Circaetus gallicus</i>		3					3
BUSE VARIABLE <i>Buteo buteo</i>	1	12	1			2	16
BONDREE APIVORE <i>Pernis apivorus</i>		1		1	1		3
AUTOUR DES PALOMBES <i>Accipiter gentilis</i>		2		2	4		8
EPERVIER D'EUROPE <i>Accipiter nisus</i>	1	2					3
MILAN ROYAL <i>Milvus milvus</i>		1					1
MILAN NOIR <i>Milvus migrans</i>		5		1	1		7
BUSARD DES ROSEAUX <i>Circus aeruginosus</i>		4					4
FAUCON PELERIN <i>Falco peregrinus</i>			1	1			2
FAUCON CRECERELLE <i>Falco tinnunculus</i>	1	6	13	1			21
TOTAL	3	42	17	11	11	2	86

TABLEAU I

LA DESTRUCTION DES RAPACES NOCTURNES

ESPECES	Route	Chasse	Câbles	Divers ou inconnus	Piège ou dénichage	Poison	Total
HIBOU PETIT-DUC Otus scops	4				2		6
CHOUETTE CHEVECHE Athene noctua	21						21
HIBOU GRAND-DUC Bubo bubo		3	3	2			8
HIBOU MOYEN-DUC Asio otus	1	1		2	4		8
HIBOU DES MARAIS Asio flammeus		2					2
CHOUETTE HULOTTE Strix aluco	1	1	1		1		4
CHOUETTE EFFRAIE Tyto alba	14		2	2	4		22
TOTAL	41	7	6	6	11	0	71

TABLEAU II

METHODE

Le classement des différentes causes de mortalité et de blessures observées a été réalisé en fonction des constatations suivantes :

- oiseaux victimes du trafic automobile découverts sur ou aux abords immédiats de la chaussée
- oiseaux tués ou blessés par action de chasse: oiseaux radiographiés laissant apparaître des traces de plombs ou observations directes de tirs (surtout en période de migration ou d'ouverture de la chasse)
- oiseaux victimes du réseau EDF : récupérés sous les pylônes ou lignes à haute tension
- oiseaux piégés ou dénichés
- oiseaux victimes d'empoisonnement : oiseaux ayant un comportement anormal (saturnisme, perte de l'équilibre...) ou analyse des pelotes de rejection.
- oiseaux tués ou blessés n'entrant pas dans les autres catégories : blessures d'origines diverses, oiseaux malades, affaiblis ou épuisés.

Les oiseaux récupérés blessés ont été confiés à des centres de soins . Ceux dont la guérison a été complète ont été relâchés le plus rapidement possible; les autres, handicapés à vie finiront leur existence dans des enclos. (Tableau III).

Destruction par faits de chasse		Oiseaux trouvés morts	Oiseaux récupérés blessés	Oiseaux relâchés
Rapaces diurnes	42	23	19	10
Rapaces nocturne	7	4	3	1
Total	49	27	22	11
-%-	100	55%	44%	22%
Oiseaux relâchés/blessés			100%	50%

Tableau III: Devenir des rapaces récupérés.

ANALYSE DES CAUSES DE DESTRUCTION

Les rapaces diurnes totalisant 86 individus et les rapaces nocturnes 71, pour chacun de ces groupes, les causes de destructions s'établissent comme suit : (Figure I et II).

LES ROUTES:

S'il est plus facile de trouver un animal écrasé sur la route que plombé dans un fourré, il est rare de rencontrer des rapaces diurnes victimes de collision sur les routes (3,5%). Encore faut-il savoir si ces oiseaux étaient, au préalable, en bonne santé pour se laisser piéger ainsi.

Les nocturnes paient, pour leur part un très lourd tribut à la route puisqu'elle intervient dans 57,7% des cas dans la mortalité. Toutes espèces confondues, la circulation routière constitue donc pour ce groupe le principal facteur de destruction. Ceci est imputable à la fois aux habitudes de vol à faible hauteur et au profil de certains tronçons routiers surélevés.

La Chouette effraie (Tyto alba) est tuée à toutes périodes de l'année (N=14) tandis que les Chouettes chevêches (Athene noctua) sont le plus souvent trouvées mortes en période estivale (N= 21), lorsque les insectes et les papillons sont abondants sur les routes. Ce sont souvent des jeunes.

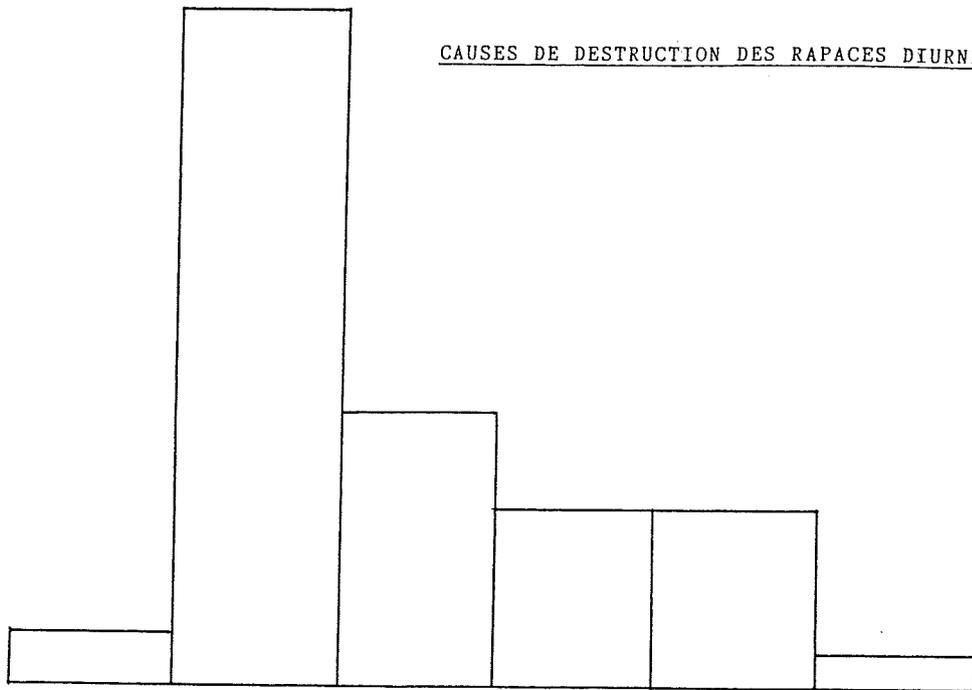
Malheureusement on reste impuissant devant ce phénomène de civilisation, de grande vitesse de véhicules en nombre croissant. Il suffirait pourtant, souvent d'un petit coup de frein pour laisser le temps aux oiseaux de s'envoler.

Les rapaces nocturnes ne sont hélas pas les seuls concernés par cette hécatombe. Ils partagent ce triste sort avec d'autres espèces protégées; spécialement les passereaux, les engoulevents ainsi que les hérissons et les batraciens.

LA CHASSE.

Pour les nocturnes, avec 9,8% des cas la chasse (réalisée de jour car qui chasse de nuit?) représente quand même une cause de mortalité importante.

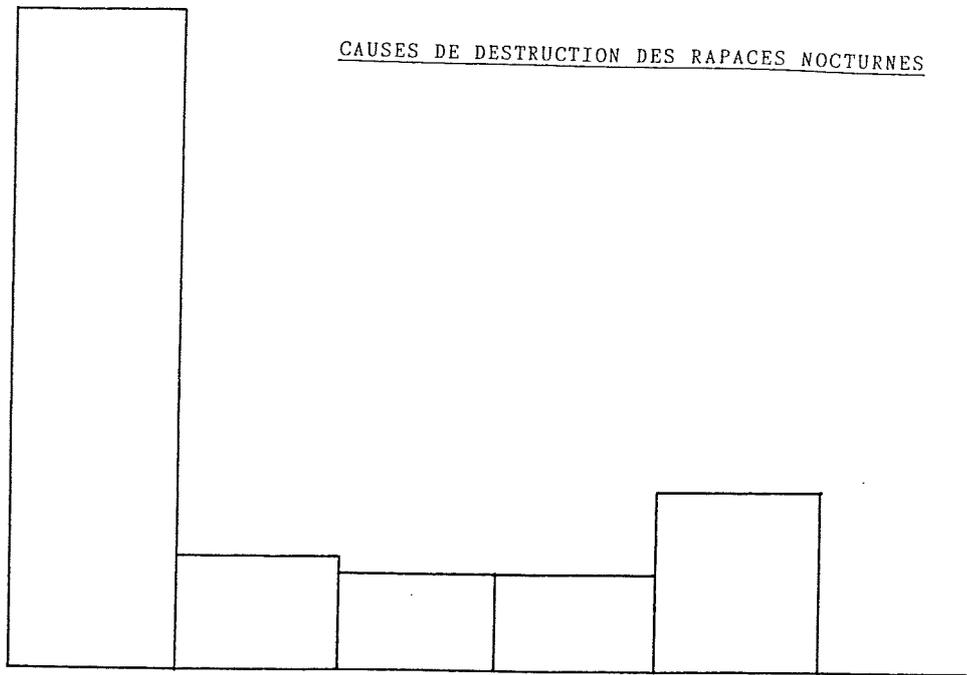
CAUSES DE DESTRUCTION DES RAPACES DIURNES



Route	Chasse	Câble	Diverses ou inconnues	Piège ou dénichage	Poison
3,5 %	48,8 %	19,8 %	12,8 %	12,8 %	2,3 %

FIGURE I

CAUSES DE DESTRUCTION DES RAPACES NOCTURNES



Route	Chasse	Câble	Diverses ou inconnues	Piège ou dénichage	Poison
57,7 %	9,8 %	8,5 %	8,5 %	15,5 %	0 %

FIGURE II

Mais ce sont les rapaces diurnes qui sont les plus concernés avec un taux inacceptable de 48,8% ce qui classe la chasse largement en tête des causes de destruction.

On tiendra compte du fait que cette enquête a été réalisée tout au long de l'année et recense toutes les causes de destruction. Or la chasse ne se pratique qu'une partie de l'année. C'est dire l'importance de son impact sur les rapaces.

Avec quelle espèce gibier peut-on confondre une buse qui plane? , un faucon qui fait le Saint-Esprit? . Quels reproches peut-on faire aux circaètes mangeurs de serpents, à l'insectivore bondrée, à l'éboueur milan noir? (Voir Tableau I)

On voit ici l'urgence d'une véritable éducation cynégétique pour faire évoluer les mentalités. Cette éducation devrait amener à comprendre l'intérêt de protéger tous ces prédateurs indispensables aux chaînes alimentaires et aux écosystèmes , mais surtout à respecter la loi, car il s'agit là d'actes intolérables.

De plus, la persistance de rumeurs soigneusement entretenues sur la nocivité des rapaces vis à vis du gibier par des revues de chasse ou des articles de presse où toute rigueur scientifique est exclue, incite de nombreux chasseurs à la non-observation des lois.

Mais la chasse c'est aussi la pollution lente par le plomb (plusieurs dizaines de tonnes par an en France) ,les enveloppes et les douilles de cartouches non biodégradables (plusieurs millions par an) et la source de multiples dérangements avec notamment l'utilisation de pistes tracées toujours plus loin au sein des massifs montagneux.

LES CABLES:

Ce sont les lignes à hautes tensions qui sont les plus meurtrières pour les grands rapaces (Aigle royal aquila chrysaetos et Hibou grand-duc bubo bubo). Cette cause de mortalité ne peut être évitée, vu le nombre de ces câbles dans la nature jusque dans les zones à reliefs. L'électrocution peut être

provoquée par le contact direct des fils sur un pylône, par un simple jet d'excrément sur une ligne à haute tension ou plus communément par la perte d'équilibre lorsque l'oiseau entre en collision avec le câble de garde avant d'entrer en contact avec les fils électriques.

Quant aux petits repaces, ce sont surtout les pylônes eux mêmes qui sont responsables. Certains types sont particulièrement dangereux. Ces infrastructures électriques sont très souvent utilisées par les oiseaux comme postes de guet pour la recherche des proies ou tout simplement comme repaires. La Buse variable (Buteo buteo) et le Faucon crecerelle (Falco tinnunculus) (N= 13) en sont les principales victimes. Une étude sur certaines lignes est en cours pour trouver des solutions et tenter d'obtenir leur modification.

LES PIEGES OU LES DENICHAGES:

Bien que totalement inutiles et non sélectifs, les pièges à mâchoires disposés dans la nature (le plus souvent par des gardes-chasse) peuvent attirer des prédateurs ailés surtout en période de disette, grâce à l'appât qu'ils contiennent parfois. Au moins un cas répertorié où la victime était un Aigle royal (et plusieurs autres cas sur des chiens).

Quant aux pièges à poteaux, interdits, un Hibou moyen-duc en a néanmoins été la victime. Actuellement, il semblerait qu'aucun piège de ce type ne soit en place sur la zone d'étude mais nous n'avons pas les moyens de le contrôler: les élevages de volailles ou de gibiers étant souvent à l'abri des regards dans des propriétés privées; il est aussi difficile de les surveiller que de faire évoluer la mentalité des éleveurs.

Des dénichages ont été constatés sur des nids régulièrement contrôlés et concernent surtout des jeunes nocturnes qui sont récupérés dès leur sortie du nid, alors qu'ils arborent encore leur duvet. Ce sont souvent des personnes bien intentionnées qui détiennent ces oiseaux. Elles les remettent volontiers en liberté, après information et sensibilisation en général très bien acceptées.

Pendant la période d'étude, nous avons également constaté, la disparition à l'aire d'un jeune Aigle royal de 2 mois et d'un jeune Aigle de Bonelli (Hieraaetus fasciatus) d'un mois et demi.

Aucun couple de rapaces n'est à l'abri d'un désairage ou d'actes malveillants comme la destruction au nid par le tir lors de battues aux "nuisibles" : à notre connaissance, au moins deux Hiboux moyen-duc (Asio otus) tués dans un nid de Pie (Pica pica). D'ailleurs la destruction des nids de pies par les chasseurs est une aberration car elle n'empêche pas de construire un nouveau nid et de nicher. Mais, en zone non rupestre, cela prive de sites de reproduction les Faucons crecerelles ainsi que d'autres espèces protégées comme les Hiboux moyen-duc. Plusieurs cas en plaine ont eu pour conséquence la disparition définitive de ces oiseaux en tant que nicheur.

LES POISONS:

Les substances chimiques répandues sur les cultures peuvent contaminer progressivement les espèces proies et toute la chaîne alimentaire dont les rapaces occupent les derniers maillons. La concentration de pesticides augmente au fur et à mesure que l'on se rapproche du sommet de la pyramide écologique et affecte certains rapaces au régime spécialisé.

Les cas d'oiseaux recueillis empoisonnés sont rares car difficiles à déceler du fait de la difficulté à trouver les résidus de produits contaminants (absorption de rongeurs ou insectes déjà empoisonnés, saturnisme etc...) , surtout lorsqu'il s'agit d'oiseaux découverts en état de décomposition avancée. Les oiseaux, vivants, contaminés peuvent aussi présenter un comportement anormal et finir par mourir à cause de ce handicap. Ils figurent ainsi dans d'autres catégories des Tableaux I et II (chasse , routes, câbles etc...). Un cas d'empoisonnement d'aigle royal n'a pu être confirmé malgré de fortes présomptions, mais le risque existe toujours surtout en montagne (dépôt de charognes volontairement empoisonnées).

CONCLUSION:

Il serait hasardeux d'extrapoler ces chiffres de mortalité dont on peut intuitivement estimer que, globalement, ils ne représentent qu'une faible partie de la réalité. Il est néanmoins incontestable que la destruction directe et volontaire par l'homme reste la principale cause de mortalité décelable des rapaces. Il faut donc, plus que jamais sinon condamner, tout au moins dénoncer sans relâche ces abus et surtout accroître l'effort d'éducation des jeunes et continuer d'informer sérieusement les adultes.

Manuscrit remis en juin 1989.

Notes complémentaires:

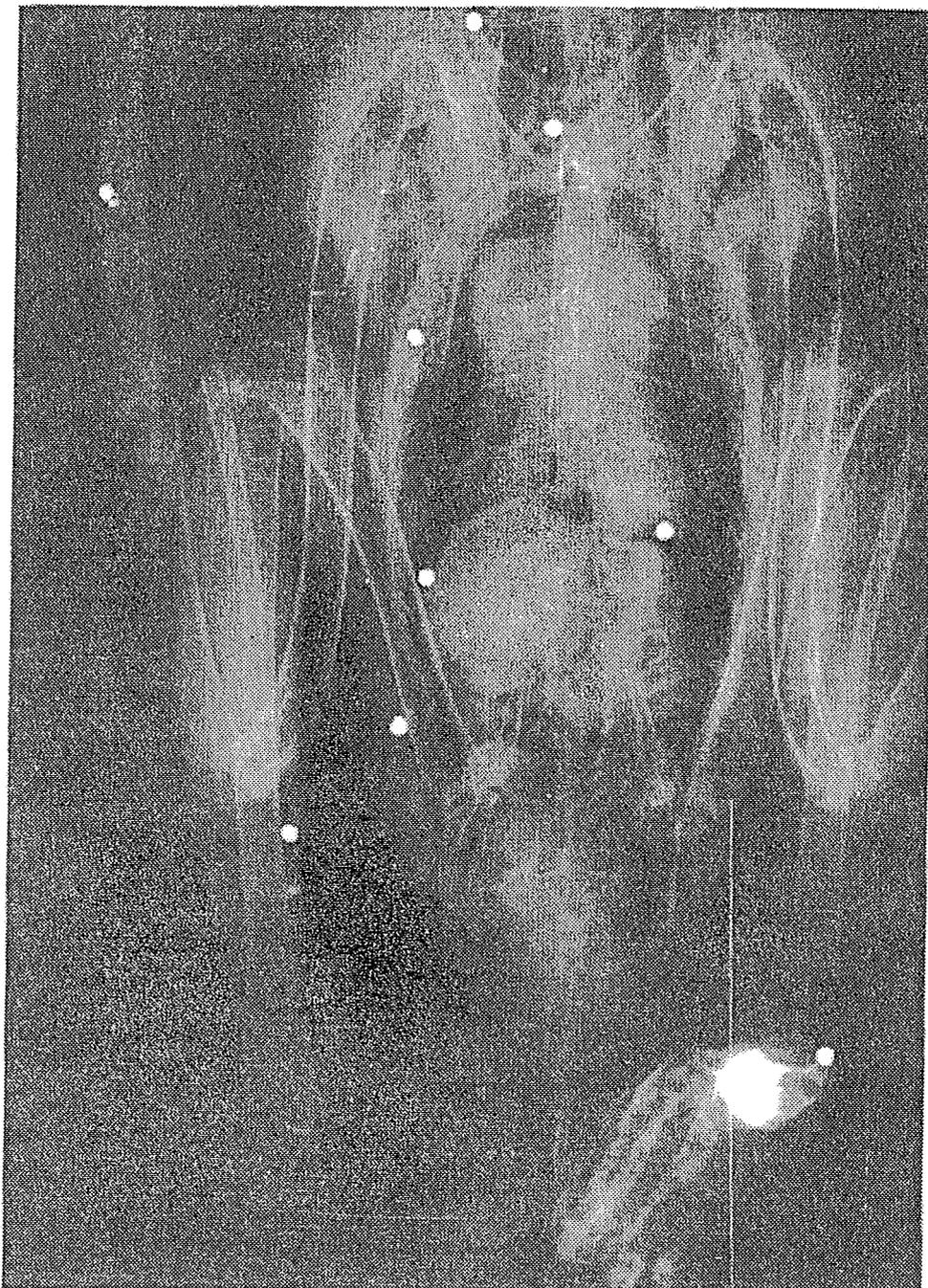
Nous avons appris dernièrement:

- qu'un Aigle de Bonelli aurait été blessé par plombs (hiver 1988/89)
- qu'un aiglon d'Aigle royal a été désairé entre le 12 et le 15 mai 1989
- le dérangement et l'échec de la reproduction d'un couple d'aigles de Bonelli au printemps 1989.

J.P.POMPIDOR

48 avenue des 3 ormes

66680 CANOHES.



La Buse variable (Buteo buteo), principale victime de la Chasse : ci-dessus, radio d'un oiseau criblé de plombs (9 en tout !)



La fin pitoyable d'un Grand-Duc, victime occasionnelle de la chasse à la passée (aux grives) pendant l'Hiver (Corbières catalanes, 1984)

L'ÉTOURNEAU UNICOLERE (Sturnus unicolor)
UNE NOUVELLE ESPECE POUR L'AVIFAUNE DES
PYRENEES-ORIENTALES

Michel CAMBRONY.

I - HISTORIQUE.

En mai 1985, à l'occasion d'une série d'affûts photographiques dans les Corbières catalanes, j'avais réalisé machinalement quelques clichés d'étourneaux très sombres venant boire et se baigner dans une petite mare près du village d'Opoul. L'éclairage violent lors des prises de vue, le fait que le plumage des oiseaux était rapidement mouillé dans les secondes suivant leur arrivée et enfin la qualité très contrastée des films eux-mêmes m'avaient laissé perplexe quant à l'utilisation de ces derniers comme document de détermination spécifique. Il faut également avouer que les sujets d'intérêt ne manquent pas dans l'avifaune du département et que je n'avais guère prêté attention à ces sturnidés : surtout réputés pour leur expansion généralisée et pour leur traditionnel envahissement des centres urbains pendant l'automne, ceux-ci ne suscitent que rarement l'enthousiasme des populations locales y compris parmi les ornithologues. !

L'année suivante, sur le même site, j'avais pu observer dans d'excellentes conditions (à moins de 3 mètres de distance) trois étourneaux adultes dont deux mâles arborant un plumage étincelant parfaitement dépourvu de mouchetures claires sur les parties dorsales. L'un d'eux, perché sur un cep de vigne, les longues plumes de la gorge hérissées, se livra à une série d'imitations de chants d'autres oiseaux absolument parfaite: dans l'ordre celui de la Perdrix rouge, du Bruant proyer et du Lorient !

Les diapositives utilisées ce jour-là, de bonne qualité , furent adressées au Dr. Ana Motis de l'université de Barcelone , spécialiste des étourneaux en Catalogne-sud qui confirma l'identification de Sturnus unicolor, au moins pour ce qui concernait la femelle, au plumage plus terne. L'autre individu photographié, apparemment un mâle en plumage nuptial n'était pas pris sous tous les angles intéressants pour affirmer avec certitude qu'il ne s'agissait pas d'un Sturnus vulgaris très sombre, cas déjà rencontré d'après A.Motis.

Il est intéressant de noter que cette année là, seuls trois individus facilement reconnaissables à quelques détails anatomiques particuliers (plumes de la queue cassées, longueurs des griffes) fréquentaient la mare, unique point d'eau du secteur à des kilomètres à la ronde. Le rythme frénétique des passages à l'eau , la présence de salissures de larves d'insectes sur les bords du bec laissaient à penser que les oiseaux étaient en pleine phase de nourrissage des poussins (18 mai 1986).

En 1988 on me signalait la présence "d'étourneaux noirs" au village voisin de Vingrau.

Enfin, en avril 1990, une visite à la mare d'Opoul me permit de récolter, au pied d'une haie de vieux Cyprès un spécimen adulte fraîchement tué (plomb ou prédateur ?), actuellement au congélateur dans l'attente d'une détermination et d'une mise en peau.

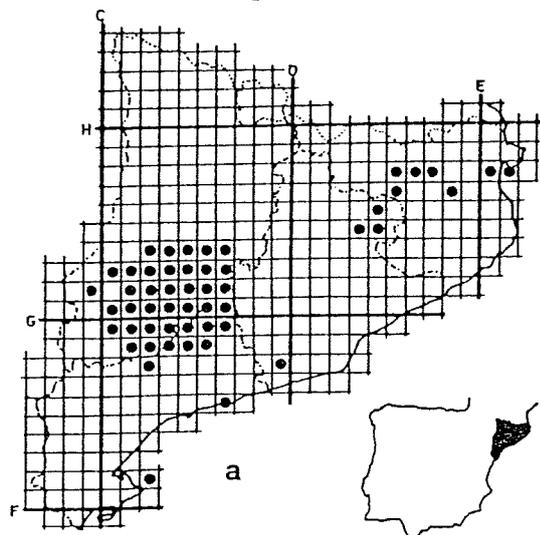
La population locale en question, exclusivement composée d'individus uniformément noirs, semblait s'être sensiblement étoffée puisque 7 individus adultes furent simultanément observés en train de se baigner, 3 autres attendant leur tour sur des Cyprès.

II- LE BIOTOPE.

Le plateau calcaire d'Opoul, comme la vallée plus encaissée de Vingrau-Tautavel, se présente comme une succession de cuvettes uniformément occupées par le vignoble, enchassées entre des collines couvertes de garrigue dégradée ou très dégradée selon la fréquence des incendies.

L'aridité du paysage est évidente et contraste singulièrement avec l'ambiance verdoyante de la plaine littorale, notamment sur

Sturnus vulgaris



Sturnus unicolor

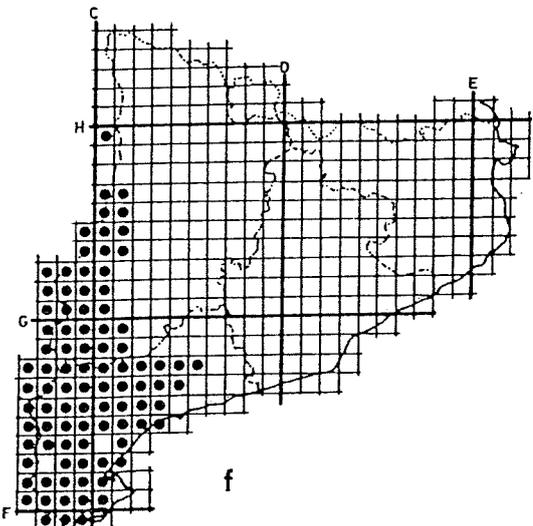
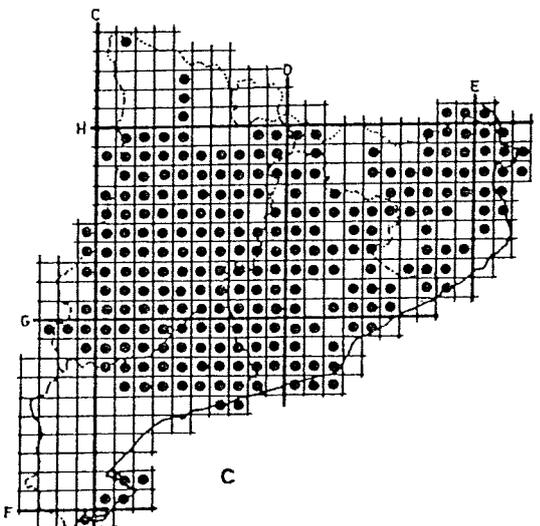
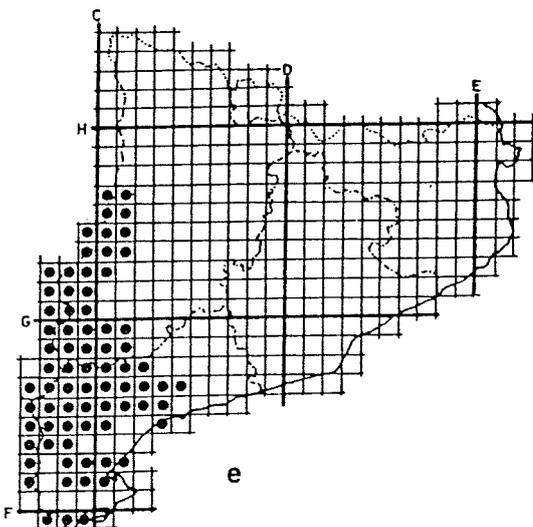
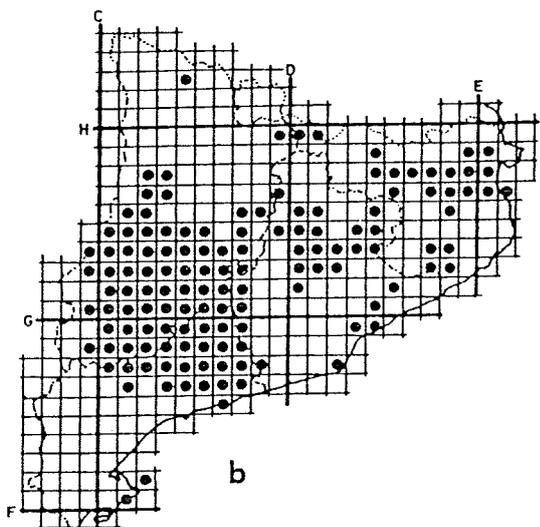
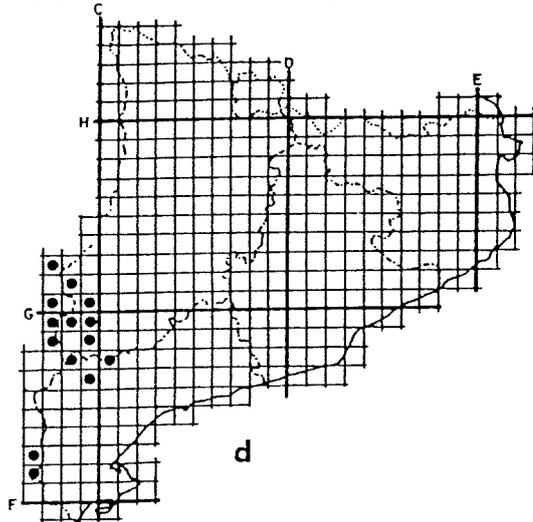


Fig. 1. Evolución de las áreas de nidificación en Cataluña, representada sobre retículo UTM 10 x 10 km. *Sturnus vulgaris* a: año 1974 (MESTRE, 1975); b: año 1979; c: año 1982 (Atlas Ornitològic de Catalunya, en prep., y de los autores). *Sturnus unicolor* d: año 1977; e: año 1979; f: año 1982 (Atlas Ornitològic de Catalunya, en prep., y los autores).

(d'après A.MOTIS, MESTRE P. et MARTINEZ-VILALTA A. 1983)

les "Prades", largement colonisée par l'Etourneau sansonnet depuis le début des années 80 (G.O.R. 1984).

Exception faite de la nature des cultures pratiquées, ce type de milieu n'est pas sans offrir certaines similitudes avec les plaines et plateaux du sud-Aragon (Monegros) exclusivement occupés par l'unicolore.

III- LA DISTRIBUTION DE LA POPULATION SUD-CATALANE.

Elle a été particulièrement bien étudiée par A.Motis et A. Martinez qui ont suivi les expansions simultanées, distinctes et parfois sympatriques des 2 étourneaux *Sturnus vulgaris* et *Sturnus unicolor* (Fig.1).

Il est frappant de constater la faible progression du front de colonisation de l'unicolore vers l'est qui, sur la bande littorale reste à plus de 150 kilomètres des frontières françaises. Les zones pour l'instant inoccupées étant à priori tout à fait convenables pour l'installation de cette espèce qui s'est bien accommodée des cultures céréalières comme celles développées dans la province de Gérone.

IV- DISCUSSION.

Il convient de rappeler que selon l'Atlas des oiseaux nicheurs de France (Yeatman 1976), l'Etourneau unicolore fait partie de l'avifaune française mais uniquement représenté par la population corse.

Dans l'état actuel de nos prospections, il semblerait que la population des Corbières soit le résultat d'une progression par sauts de puce, à partir du territoire espagnol. Les milieux occupés, très typés, vierges de toute implantation de l'Etourneau sansonnet, rappellent ceux qu'occupe exclusivement aujourd'hui l'unicolore en Aragon et en Catalogne. Un passionnant sujet d'investigation s'offre donc actuellement aux ornithologues du Languedoc-Roussillon.

Les questions qui se posent sont en gros, les suivantes :

- Autour des sites connus, quelle est exactement l'importance des territoires colonisés. Recherches à prévoir vers le sud-ouest (Estagel, vallée de l'Agly, Fenouillèdes) et sur le piémont des Aspres.

- La plaine n'est-elle vraiment occupée que par le seul sansonnet ?

Cette remarque étant tout aussi valable pour la Cerdagne :
A ce jour, la cohabitation des deux espèces ne dépasse pas les environs de Lérida.

-A quand remontent les premières implantations de l'unicolore dans les Corbières? . Le processus étant certainement passé inaperçu à l'époque, voir carrément "masqué" par la phénomène d'expansion du sansonnet.

bibliographie

- G.O.R. (1984).- Historique et situation actuelle de l'Etourneau sansonnet nicheur dans les Pyrénées-Orientales. La Mélanocéphale 2 : 13-14.
- MOTIS A., MESTRE P. et MARTINEZ-VILALTA A. (1983).- La colonizacion y expansion del Estornino pinto (*Sturnus vulgaris*) y del Estornino negro (*Sturnus unicolor*) en Catalunya (N.E. de la peninsula iberica. Misc. Zool.,7 : 131-137. Barcelona.
- MOTIS A. (1984).- Alguns criteris per a l'identificacio dels dos estornells *sturnus vulgaris* i *sturnus unicolor* a l'epoca de cria. Butll. G.C.A. (3) 2 : 7-12.
- HIRALDO F. y HERRERA C.M. (1974).- Dimorfismo sexual y diferenciacion de edades en *Sturnus unicolor* Temm. . Donana, Acta Vert., I (2): 149-170).
- YEATMAN L. (1976).- Atlas des oiseaux nicheurs de France. Société ornithologique de France. Paris : 274 p.

Michel CAMBRONY
45 avenue de la madeleine
66330 - CABESTANY.

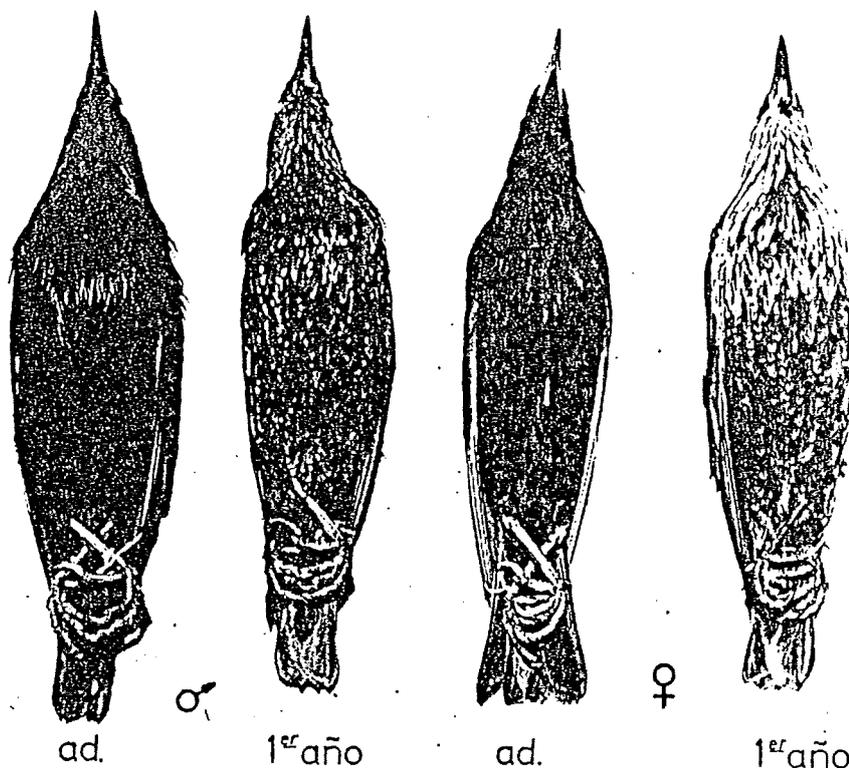
Annexe.

Quelques critères pratiques pour l'identification des 2 espèces d'étourneaux (adultes) à l'époque de la reproduction.

D'après A. MOTIS (1984).

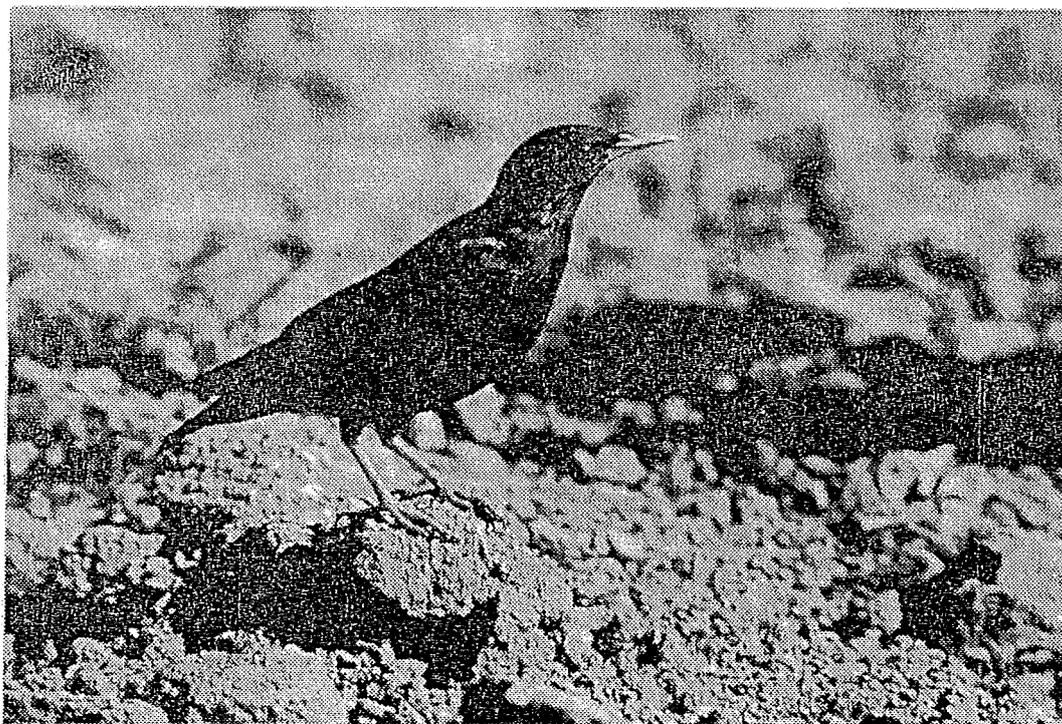
Sturnus vulgaris	Sturnus unicolor
<p>-mouchetures bien en évidence sous les couvertures sous-caudales et à la liaison avec le manteau (croupion)</p> <p>-scapulaires tachetées</p> <p>-poitrine, ventre, début du manteau et croupion vert brillant. Reflets pourprés sur les côtés du cou, à la nuque et à la gorge.</p> <p>-contraste net entre le brunâtre des ailes et le noir du corps.</p>	<p>-sans mouchetures, quelquefois quelques points sur les couvertures sous-caudales, le dos ou joues.</p> <p>-reflets métalliques uniformément pourpre sombre.</p> <p>-pas de contraste entre les ailes et le reste du corps.</p>

Plumages de Sturnus unicolor (Hiraldo et Herrera 1974).





Mâle adulte de *Sturnus unicolor* (25 mai 1985)/Opoul-Perillos.



Femelle de *Sturnus unicolor* adulte.

ADDENDUM à

HISTORIQUE ET GRANDEUR DES POPULATIONS NICHEUSES DE CHOUCAS DES
TOURS (*Corvus monedula*) DANS LES PYRENEES-ORIENTALES.

(P.A.DEJAIFVE, F.CEUGNIET et Y.ALEMAN -La Mélanocéphale n°6 1988).

*Observations de P.GEROUDET, F.HÜE et R.HAINARD (Geroudet in litt.):

10.05.1949 : Quelques individus dans les gorges de la Berre (Aude)

En petit nombre dans les rochers en amont de Durban (Aude)

11.05.1949 : Plusieurs à Vingrau et au Pas de l'Echelle

Plusieurs à Roquefort des Corbières (Aude et P.O.)

*Observations de P.O'BRIEN (comm.orale):

1955 : Une cinquantaine d'individus observés régulièrement au
Fort St.Elme à Collioure (P.O.).

=====

